



ADMINISTRATION COMMUNALE DE NIEDERANVEN

HORECA – ATELIER FERME PETER

APD - Avant Projet Détaillé

PRÉSENTATION DU PROJET

01.04.2022

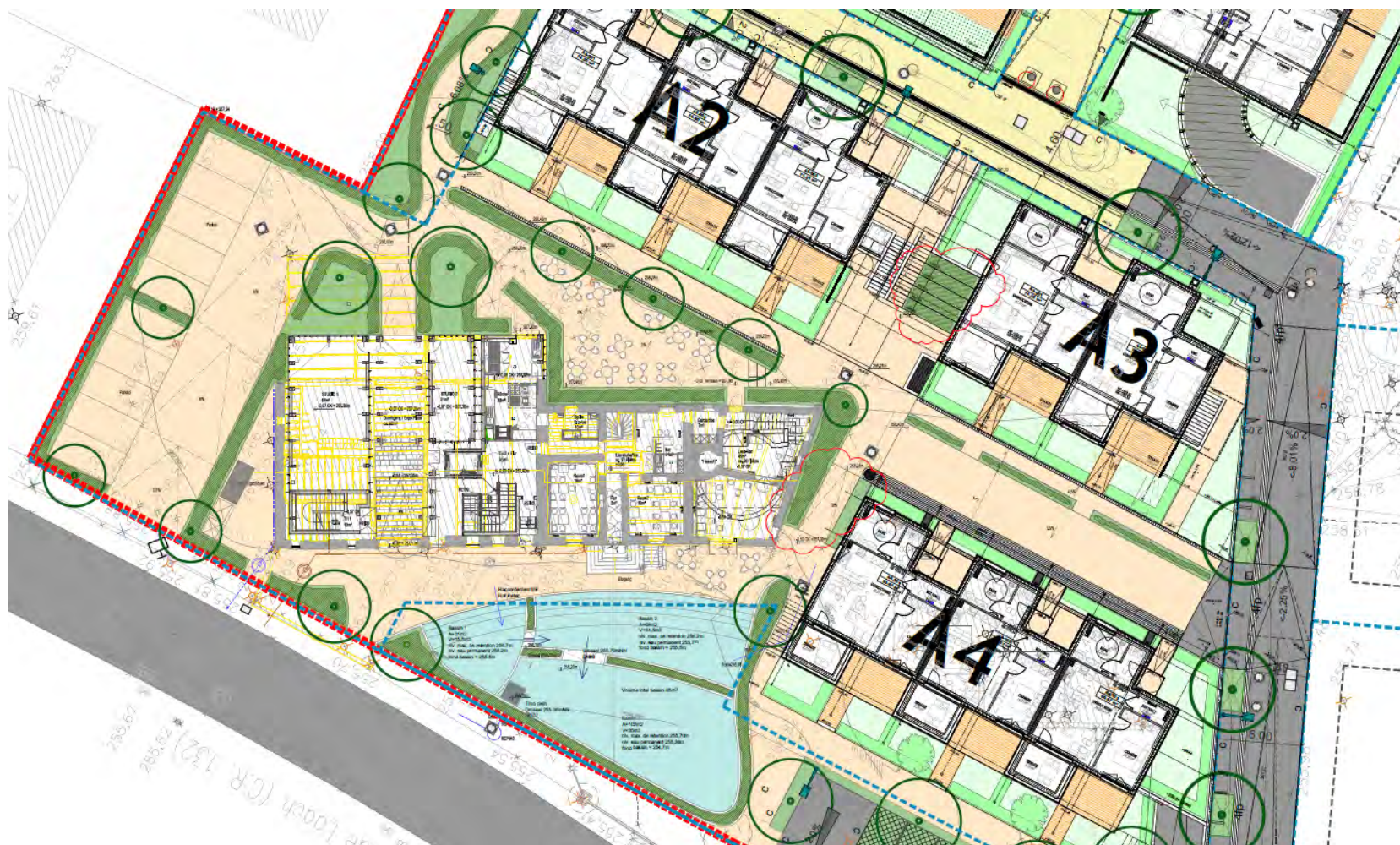
1. SITUATION DANS LE PAP RUE LAACH



PAP RUE LAACH

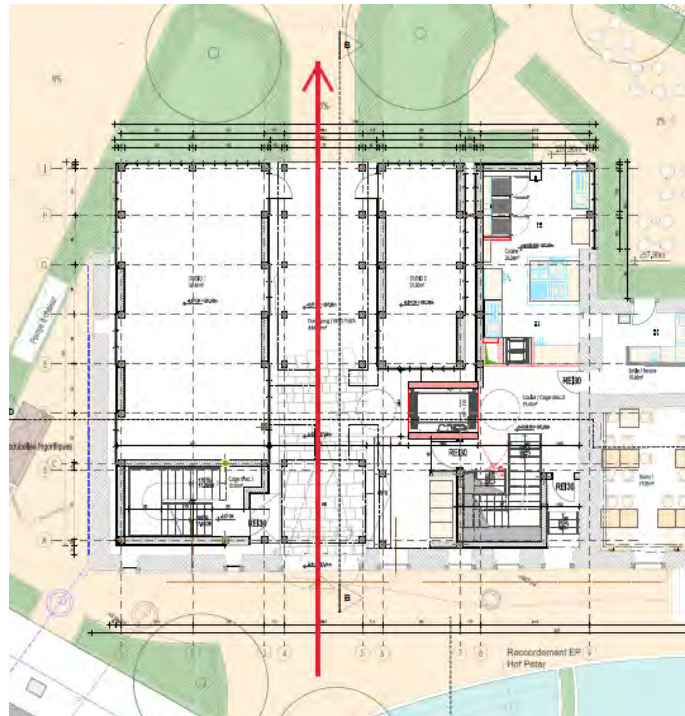


Le projet de transformation de la ferme Peter en Horeca avec un café littéraire et des ateliers se situe directement le long de la rue Laach et il est présent et connu en tant que bâtiment emblématique de ce lieu.

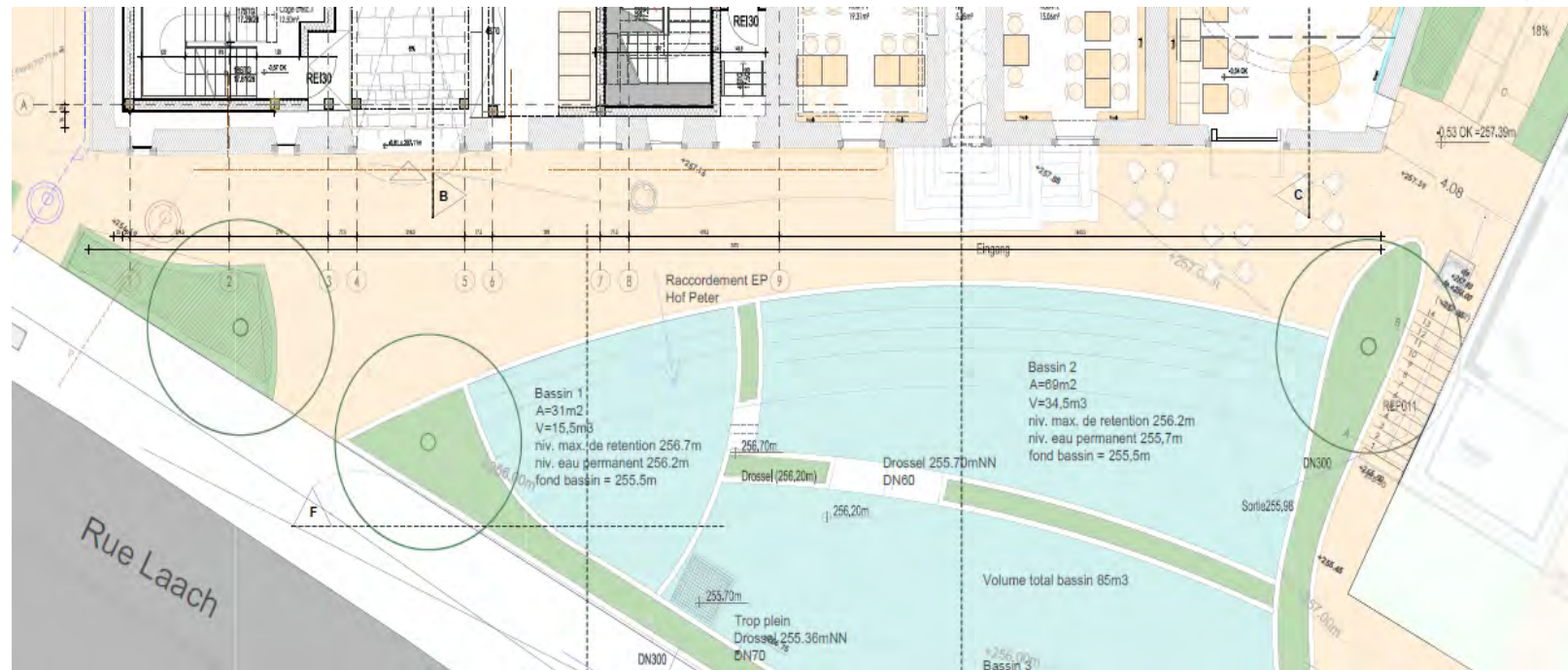


L'objectif est d'initier un petit centre communautaire à l'entrée de ce nouveau quartier, dans lequel les artistes, les start-ups et les associations locales auront la possibilité de louer des ateliers et de se présenter au public.

Parallèlement, il s'agit d'établir un contact avec les riverains et les citoyens, qui pourront se rencontrer dans un café littéraire ou trouver une autre option de gastronomie.



Le bâtiment de la grange conserve sa grande ouverture de porte, qui reste toutefois ouverte et qui est utilisée comme passage vers la zone résidentielle située derrière. Les passants peuvent ainsi flâner entre les ateliers transparents et entrer en contact direct avec les artistes et les utilisateurs.



Juste devant le bâtiment un bassin de rétention sera aménagé, dans lequel une surface d'eau stagnante permanente servira d'outil d'aménagement et d'élément de repos. De la même manière comme le plan d'eau devant la mairie à Oberanven, cette surface de rétention va augmenter l'attractivité de ce lieu. Une végétation riche et abondante créera une belle ambiance.

Bien que ce bassin ne fasse pas partie intégrante du projet et de son budget, il a été pensé et planifié comme un élément initial.

2. PROTECTION DU PATRIMOINE ET D'ARCHITECTURE

L'ensemble du bâtiment, composé d'une maison d'habitation, d'une grange et d'une annexe avec un "Haascht", est classé par l'Institut national du patrimoine architectural.

L'intervention a donc été étroitement coordonnée avec cet institut au cours de nombreuses réunions et visites, l'objectif étant de conserver la vue de l'ensemble depuis la rue Laach quasiment inchangée.

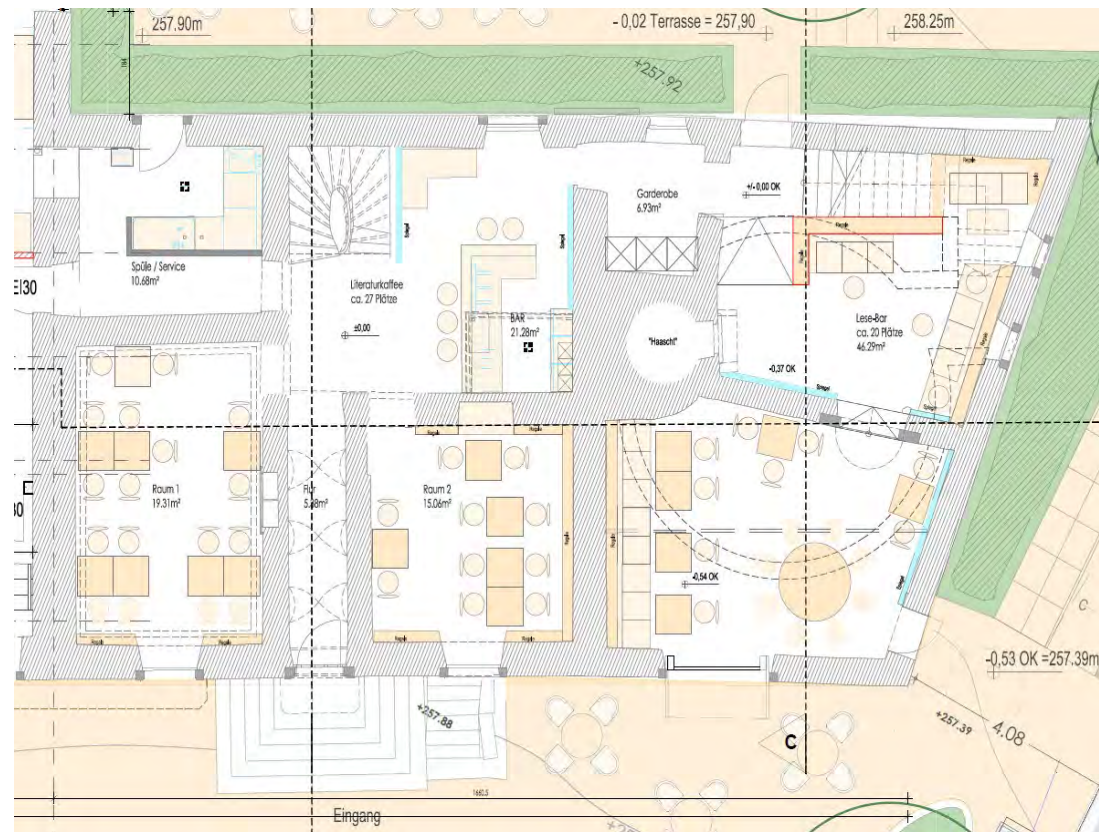


C'est pourquoi les façades seront conservées, à l'exception de l'arrière de la grange, qui est plus récente et en mauvais état et qui peut être donc démolie. De même, il est possible d'intervenir sur la façade du pignon de l'annexe de la maison d'habitation.

Les charpentes des trois bâtiments seront conservées et la couverture sera refaite à nouveau en ardoise naturelle.

Aucune superstructure de toit visible supplémentaire n'est autorisée du côté rue.

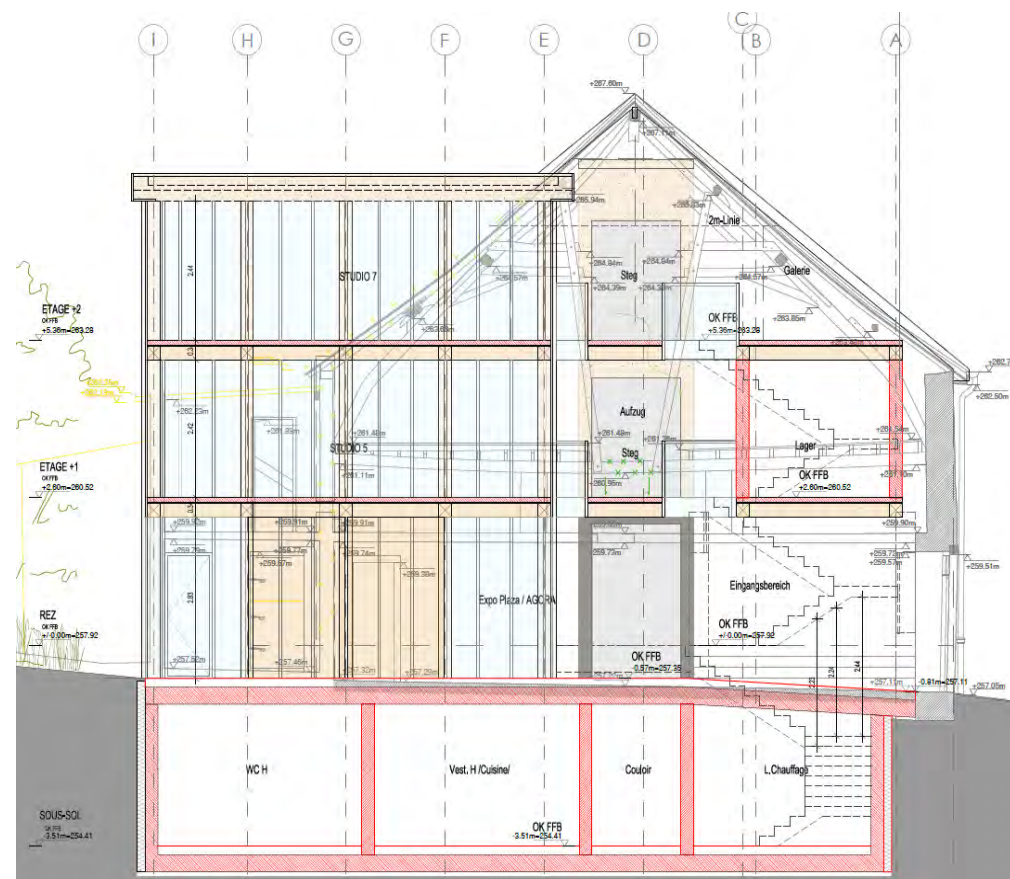
La répartition relativement morcelée des pièces dans le bâtiment d'habitation est protégée et sera donc conservée ; dans l'annexe, seule la "Haascht" sera conservée, tandis que la répartition des locaux de la grange pourra être entièrement transformée.



Il est ainsi possible de créer une extension du bâtiment à l'arrière de la grange avec une architecture contemporaine.
Dans l'esprit de la transparence envisagée pour les studios, l'idée est de faire rentrer entre les trois murs périphériques de la grange les boîtes transparentes réalisées en matériaux volontairement différents (bois et verre).

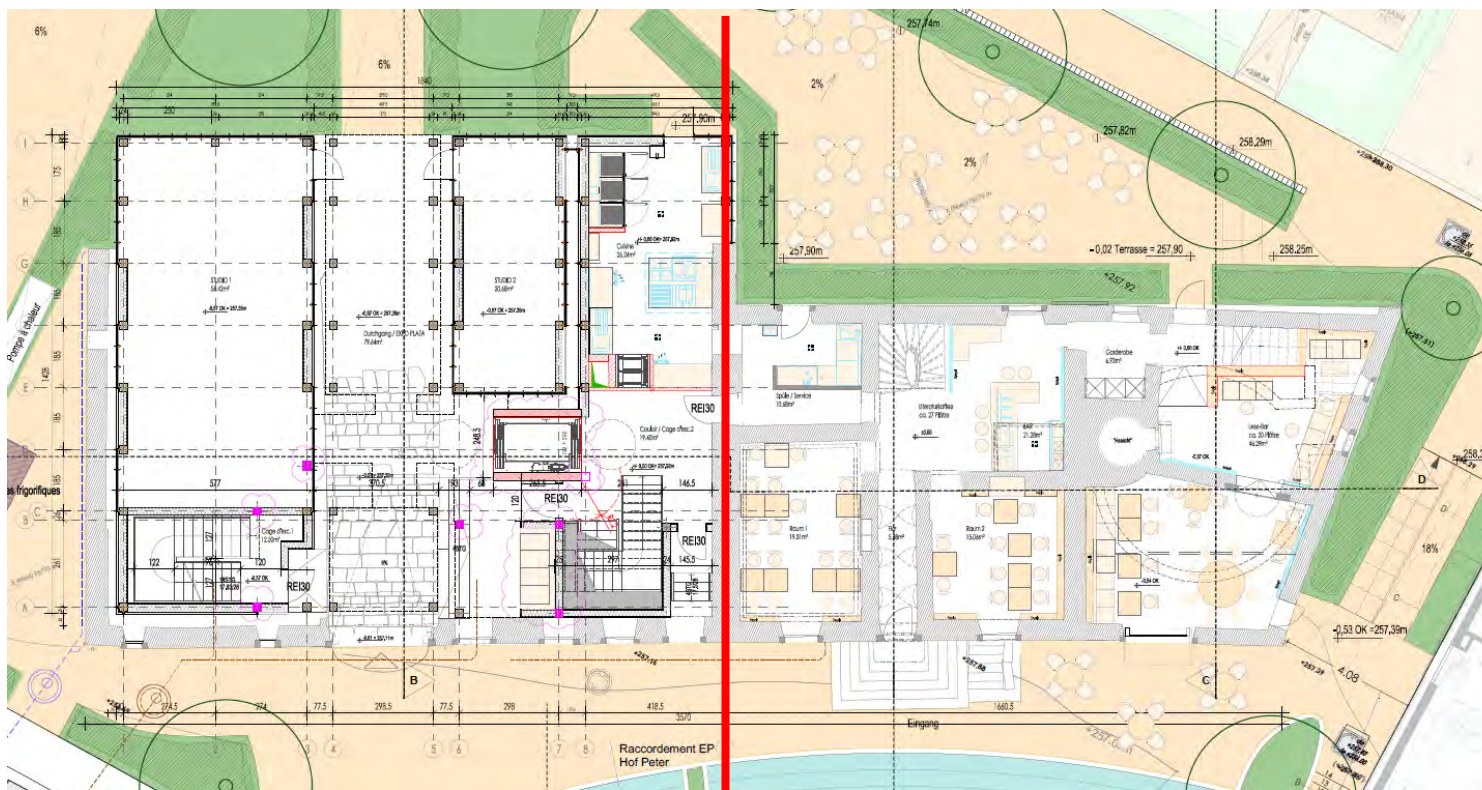
Façade - Hofseite





Ces boîtes se trouvent donc librement entre les murs existants et sous la structure du toit, qui sera conservée et visible entre ces boîtes.

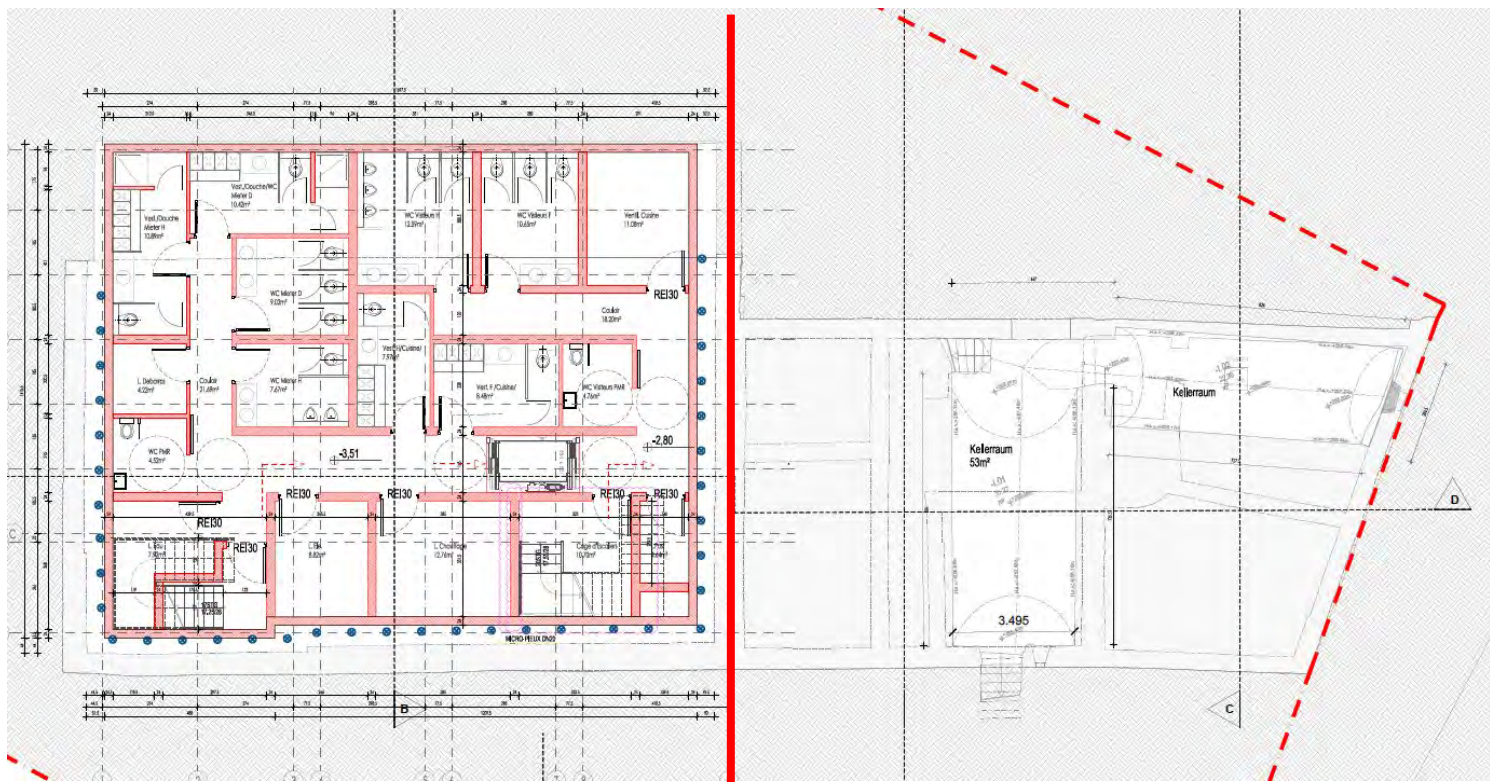
3. UTILISATION DES PARTIES DU BÂTIMENT



↑ Partie Ateliers

Partie Café littéraire ↑

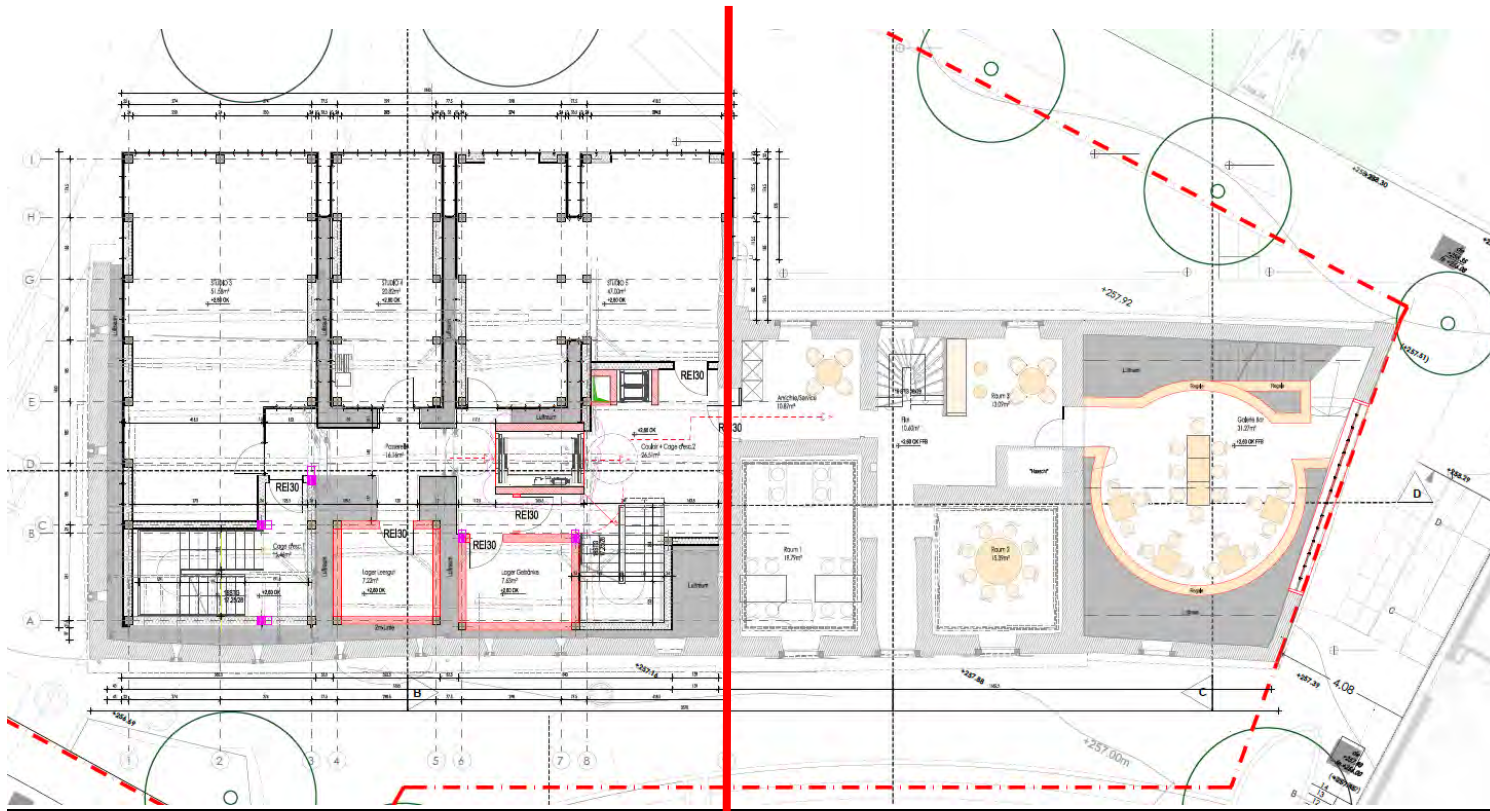
Rez-de-Chaussée



↑ Partie Ateliers

Partie Café littéraire ↑

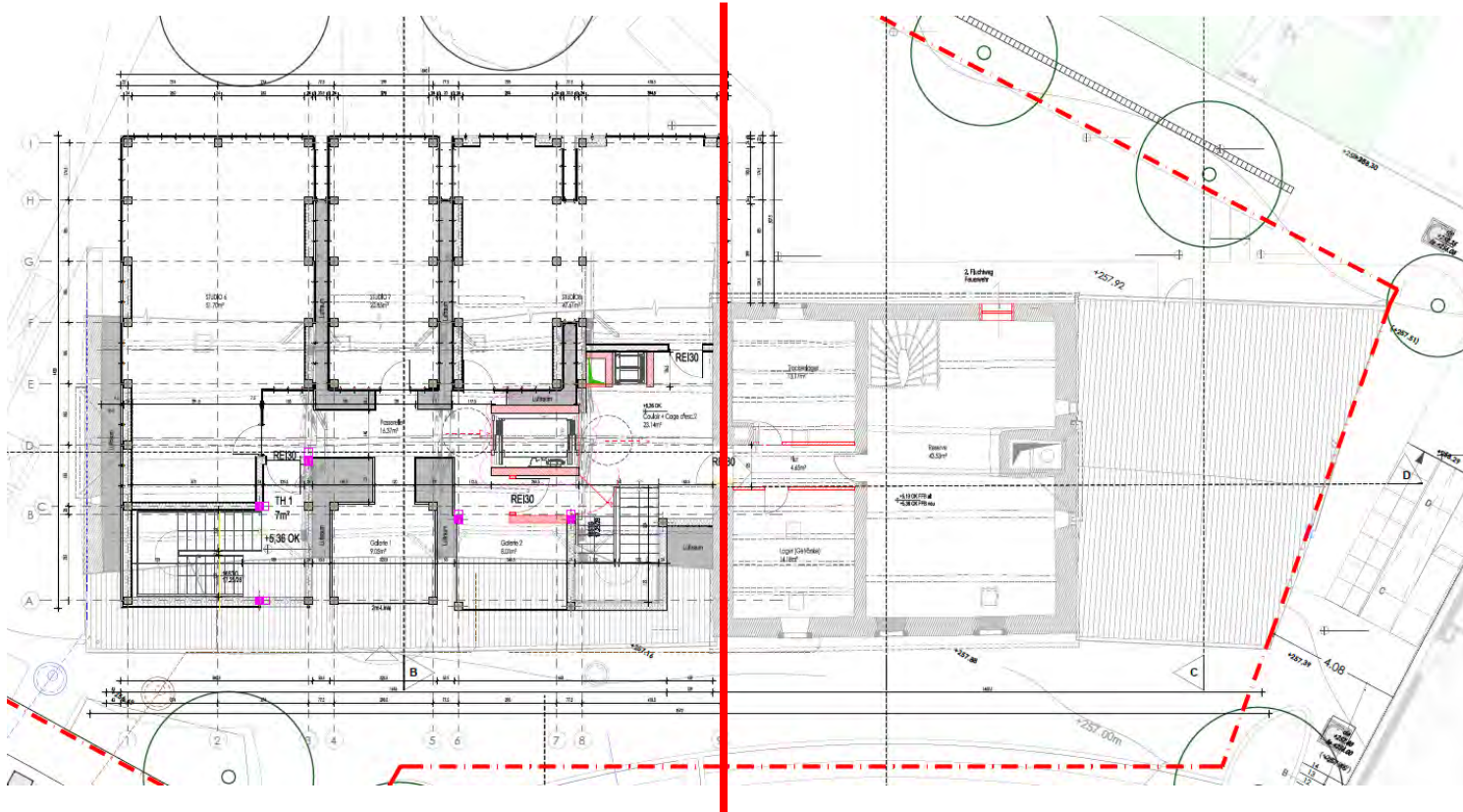
Sous-Sol



↑ Partie Ateliers

Partie Café littéraire ↑

1^{er} étage

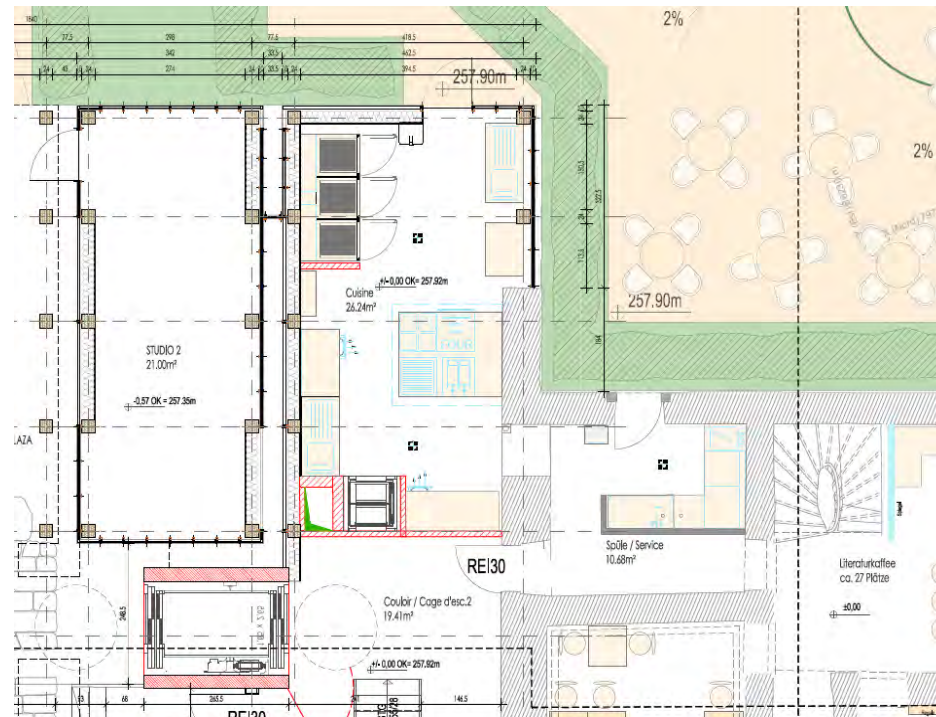


↑ Partie Ateliers

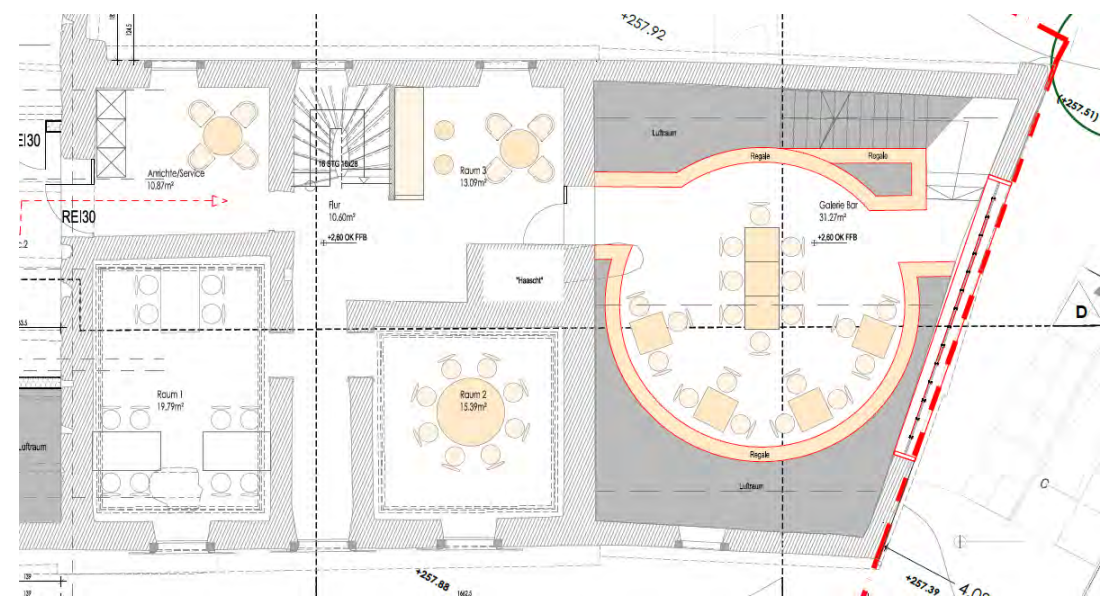
Partie Café littéraire ↑

2^{me} étage

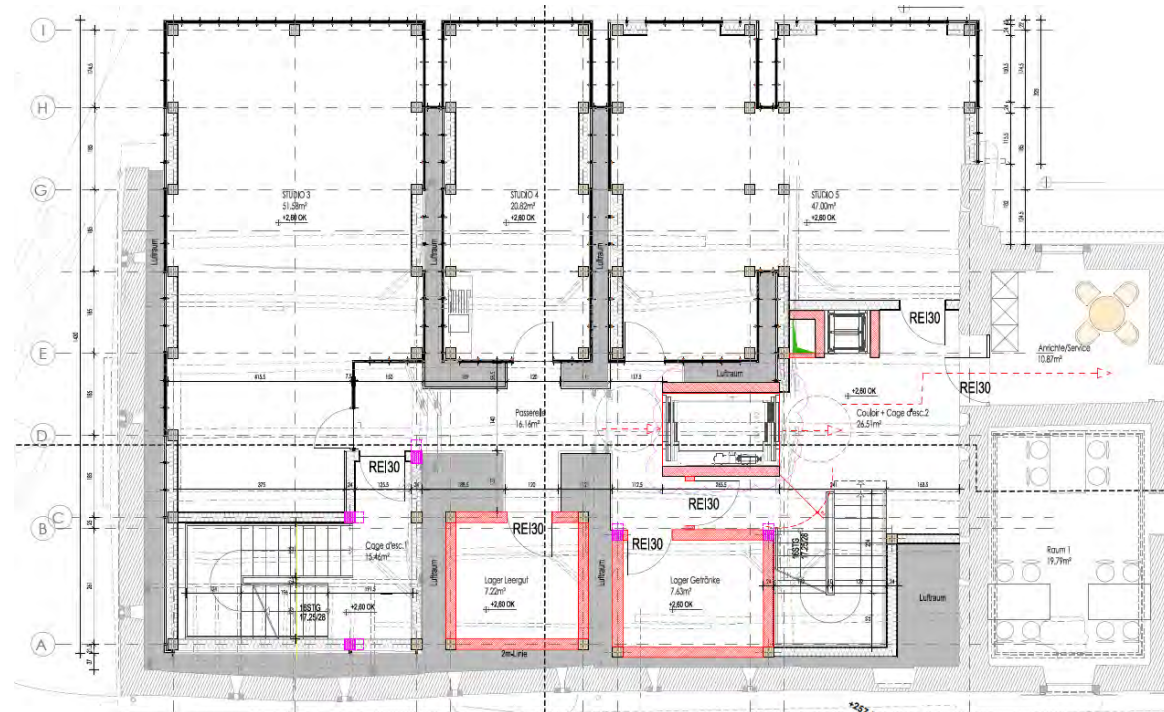
Le café littéraire est prévu dans le bâtiment d'habitation et dans son annexe. Toutefois, pour des raisons pratiques d'espace, la cuisine et les pièces annexes qui en font partie seront réalisées au rez-de-chaussée dans une des boîtes en verre. Comme les locaux de la maison d'habitation doivent être conservés dans la mesure du possible, ces anciennes pièces seront utilisées comme les salles du café.



Dans l'extension, en outre, il est possible de placer l'étage supérieur en tant que mezzanine libre à l'intérieur de la pièce, afin que l'ancienne et la nouvelle construction se fassent face quasiment sans se toucher.



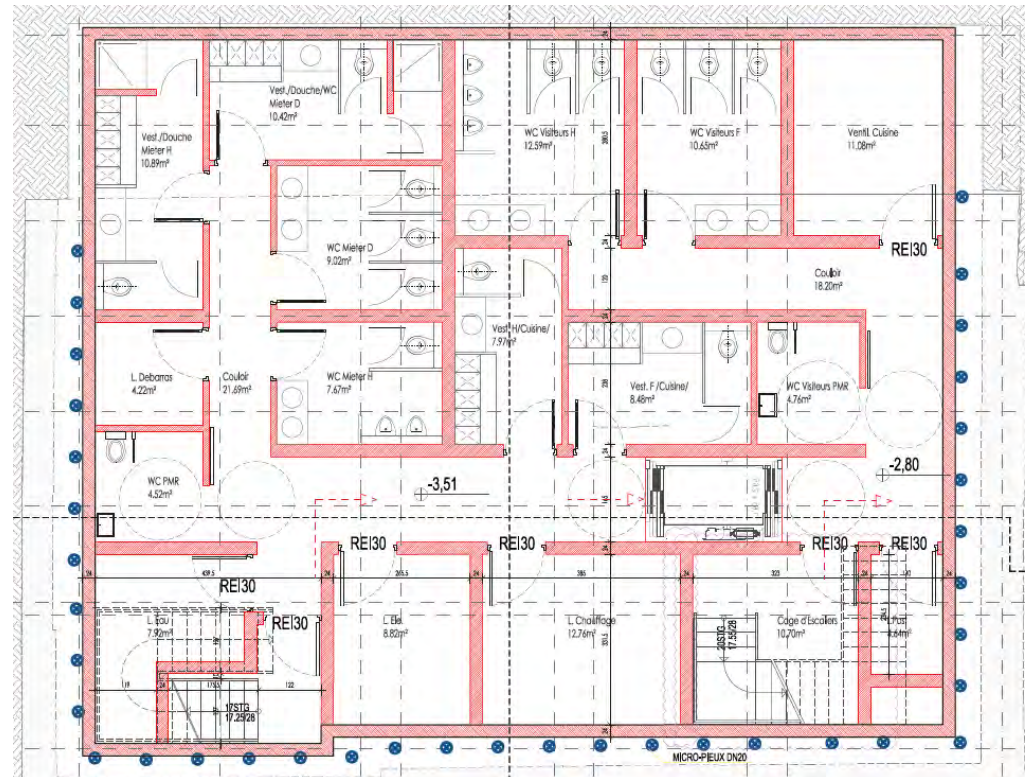
Comme décrit précédemment, dans la grange, les boîtes rectangulaires sont juxtaposées et superposées, reliées sur les deux étages supérieurs par des passerelles, c'est-à-dire entre eux ainsi qu'avec l'ancienne maison d'habitation, maintenant le café littéraire.



1^{er} étage

Deux cages d'escalier et un ascenseur assurent des liaisons verticales entre les différents étages, la hauteur des pièces ainsi que les niveaux des étages s'alignent sur ceux définis dans la maison d'habitation afin d'obtenir partout un accès sans obstacle. Il en résulte des hauteurs de pièces inférieures à celles prescrites par le Service national de la sécurité dans la fonction publique, ce qui ne peut toutefois pas être réalisé autrement en raison du patrimoine bâti prescrit à protéger et qui sera donc autorisé.

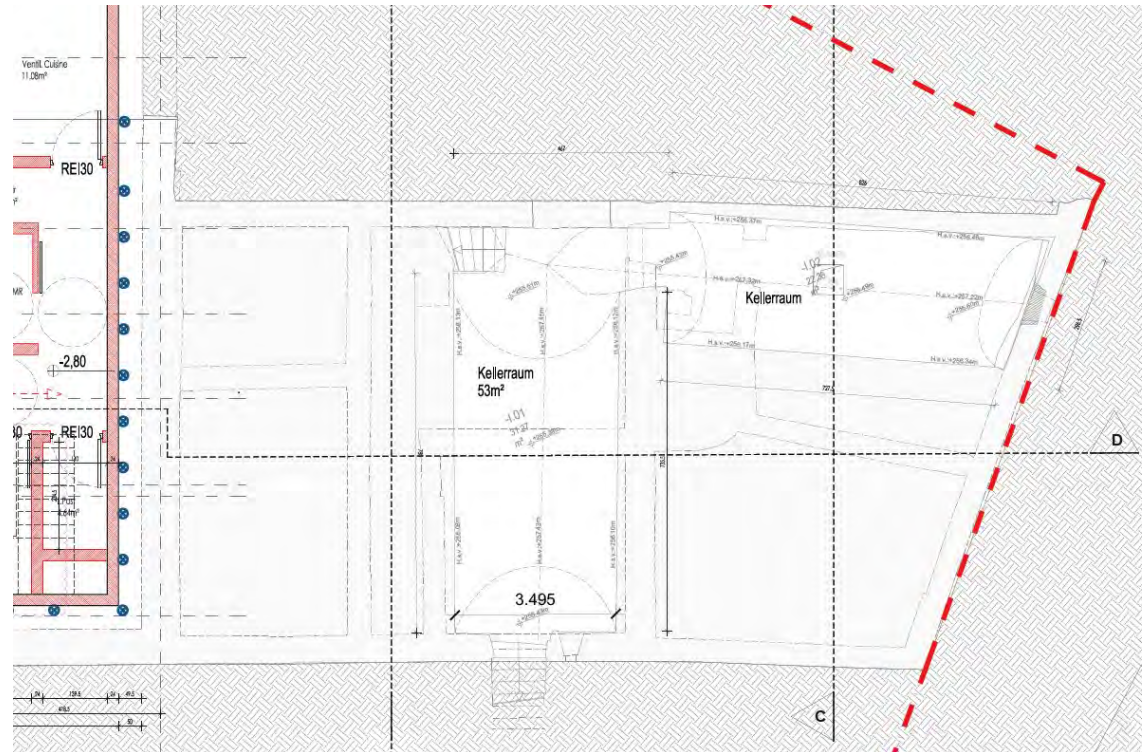
Seul la zone de la grange offre la possibilité de construire un sous-sol, car il n'y a pas de cave à cet endroit et seuls trois murs extérieurs sont conservés.



Dans ce sous-sol tous les locaux annexes nécessaires seront disposés, comme par exemple les toilettes pour le café littéraire, celles du personnel et celles des utilisateurs ou visiteurs des studios.

Ainsi, aucun espace précieux n'est pas situé dans les étages pour ces utilisations nécessaires et volumineuses.

De plus, les locaux techniques nécessaires se trouvent aussi dans le sous-sol.



La cave voûtée existante sous la maison d'habitation n'est pas utilisable sans générer des coûts importants pour l'abaisser et l'assécher.
Cela est disproportionné par rapport à un éventuel avantage, ou plutôt un assèchement est presque impossible à réaliser,
car il y a constamment des problèmes avec le niveau d'eau.

4. MATÉRIAUX ET SURFACES

En étroite concertation avec l'Institut national du patrimoine architectural, les matériaux de la maison d'habitation seront conservés, dans la mesure du possible, tels qu'ils existent. Si des interventions telles que des percements ou des nouvelles cloisons seront effectuées, elles doivent être reconnaissables comme contemporaines.

Cela concerne également la structure du toit en bois, qui doit être renforcée par les endroits.

La conception prévoit de laisser les murs dans leur état d'origine dans la mesure du possible, afin de pouvoir observer les traces du temps.

Tout, l'ancien comme le nouveau, sera ensuite recouvert par la peinture blanche et ainsi rendu abstrait.

Les sols seront refaits pour des raisons d'incendie et d'insonorisation, avec du parquet dans la maison d'habitation et une chape scellée dans les studios.

Les fenêtres et les volets de la maison d'habitation seront entièrement refaits, mais en s'inspirant des éléments existants afin d'obtenir la plus grande authenticité possible.

La conception des boîtes insérées est prévue comme une construction en bois et en verre, les piliers en bois intérieurs seront cachés à l'extérieur par des éléments en verre.

Le verre sera un verre de protection solaire afin d'éviter une protection solaire extérieure sous forme de stores ou autres, ce qui serait coûteux et nécessiterait un entretien important.

Les parties non transparentes des murs extérieurs des boîtes seront fermées par des panneaux en bois.

Au sous-sol, les murs sont tous enduits et carrelés ou peints, selon l'utilisation, afin de répondre aux directives en matière d'hygiène.

5) ÉQUIPEMENT

L'équipement du café littéraire sera essentiellement constitué d'étagères aux murs et dans des niches, où les divers livres seront rangés par thème.

Des bancs confortables seront installés, avec des tables et des chaises appropriées.

L'aménagement de l'atmosphère doit permettre de relier harmonieusement l'époque actuelle avec le bâtiment ancien.



↑ Référence : Café littéraire ↑



↑ Référence : Restaurant Haff Schengen ↑



↑ Référence : Bistrot Gourmand Remerschen ↑



↑ Référence : Ateliers ↑

Référence : Startup ↑

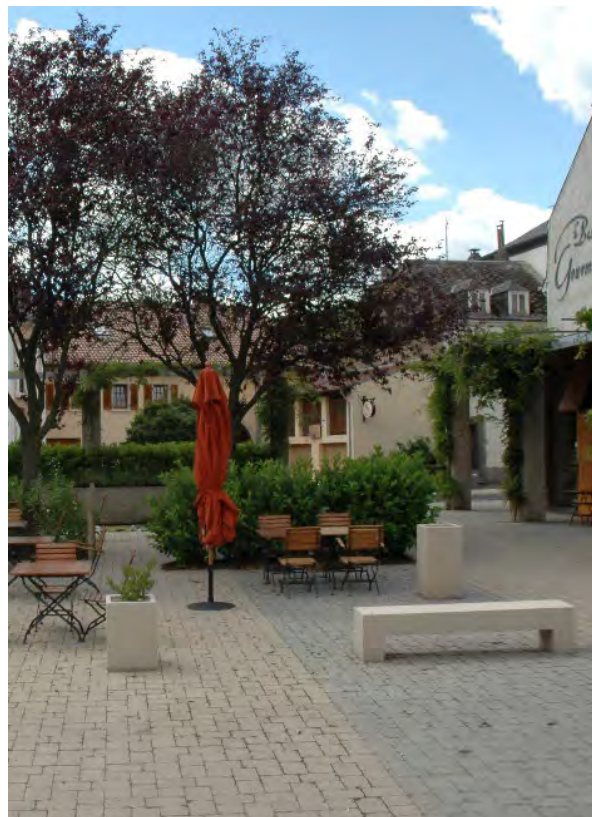
Dans les studios, en revanche, l'équipement sera spartiate, le mobilier sera choisi par les utilisateurs eux-mêmes, qui équiperont ainsi les studios ou les ateliers en fonction de leur utilisation.

Une plus grande diversité est ainsi permise, ce qui se reflète également dans les travaux et les expositions des utilisateurs.

6) AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

L'ambiance devant le bâtiment, caractérisée aussi par le plan d'eau, et derrière le bâtiment est déterminée par les activités de restauration.

Les arbres et les buissons, le pavage et les chemins, le mobilier et les parasols, éventuellement les sculptures des artistes présents, créeront une atmosphère agréable qui stimulera la rencontre et la détente.



↑ Référence : Keiweschplatz Remerschen ↑



Référence : Bertrange Rilspert ↑

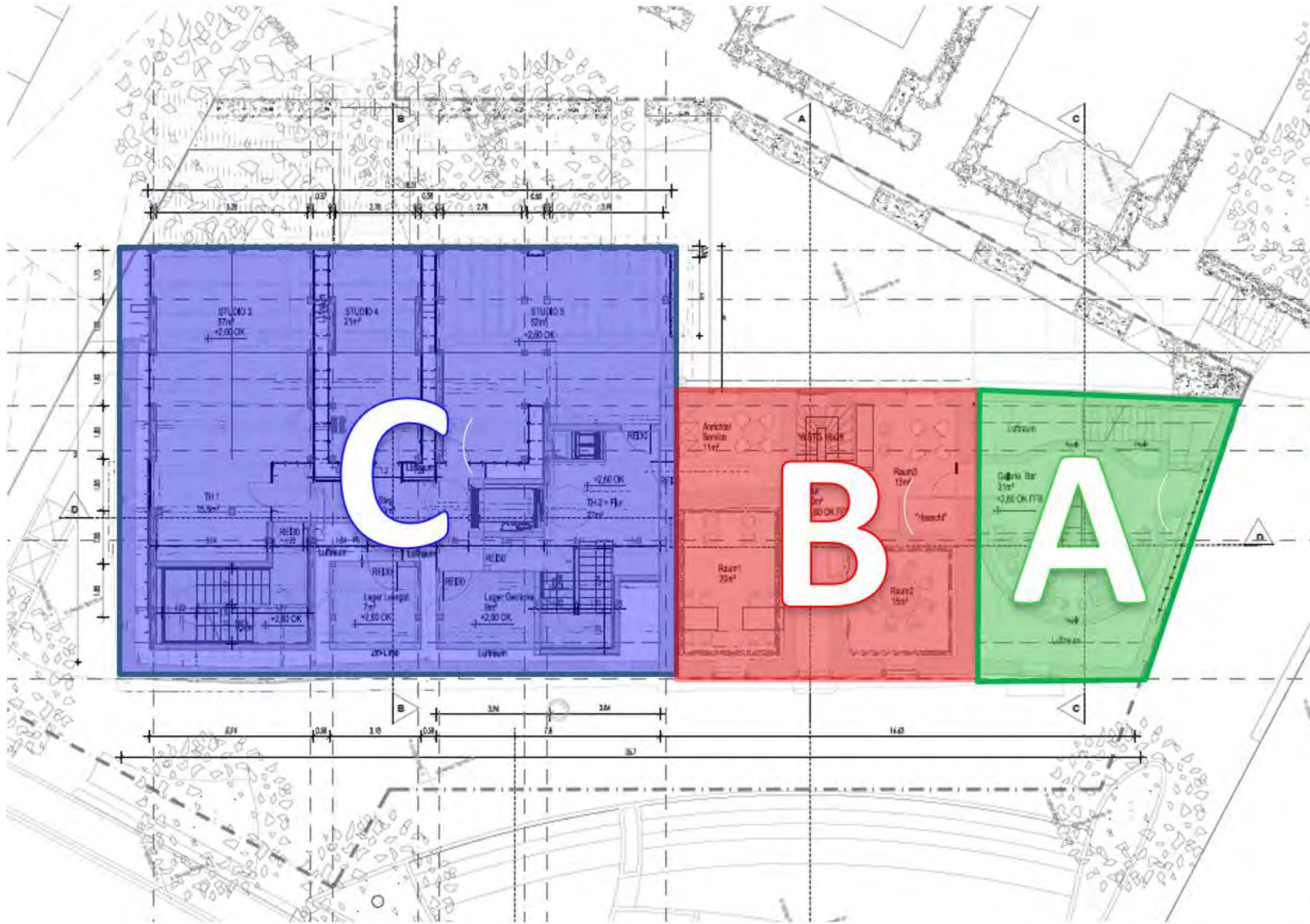


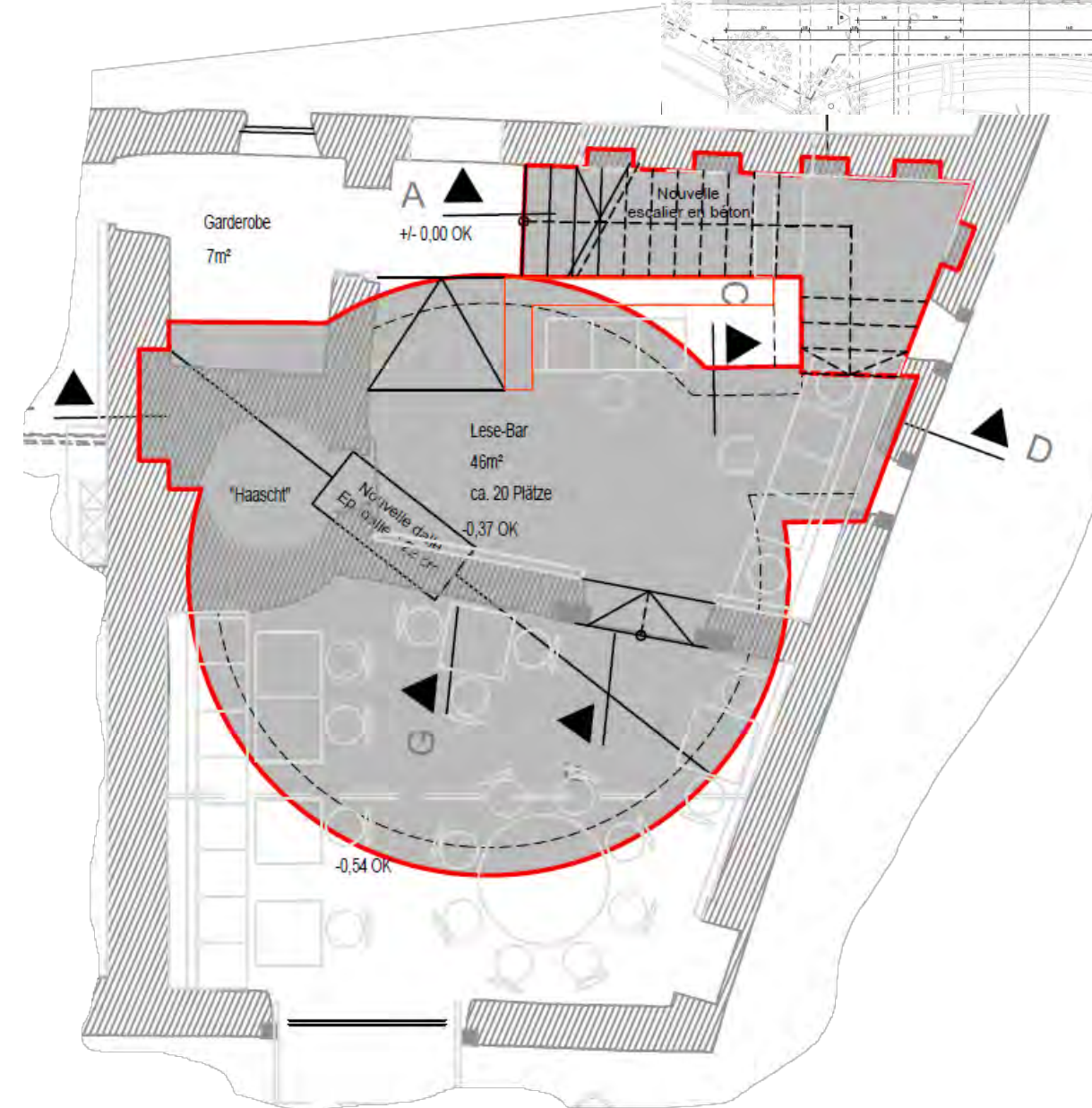
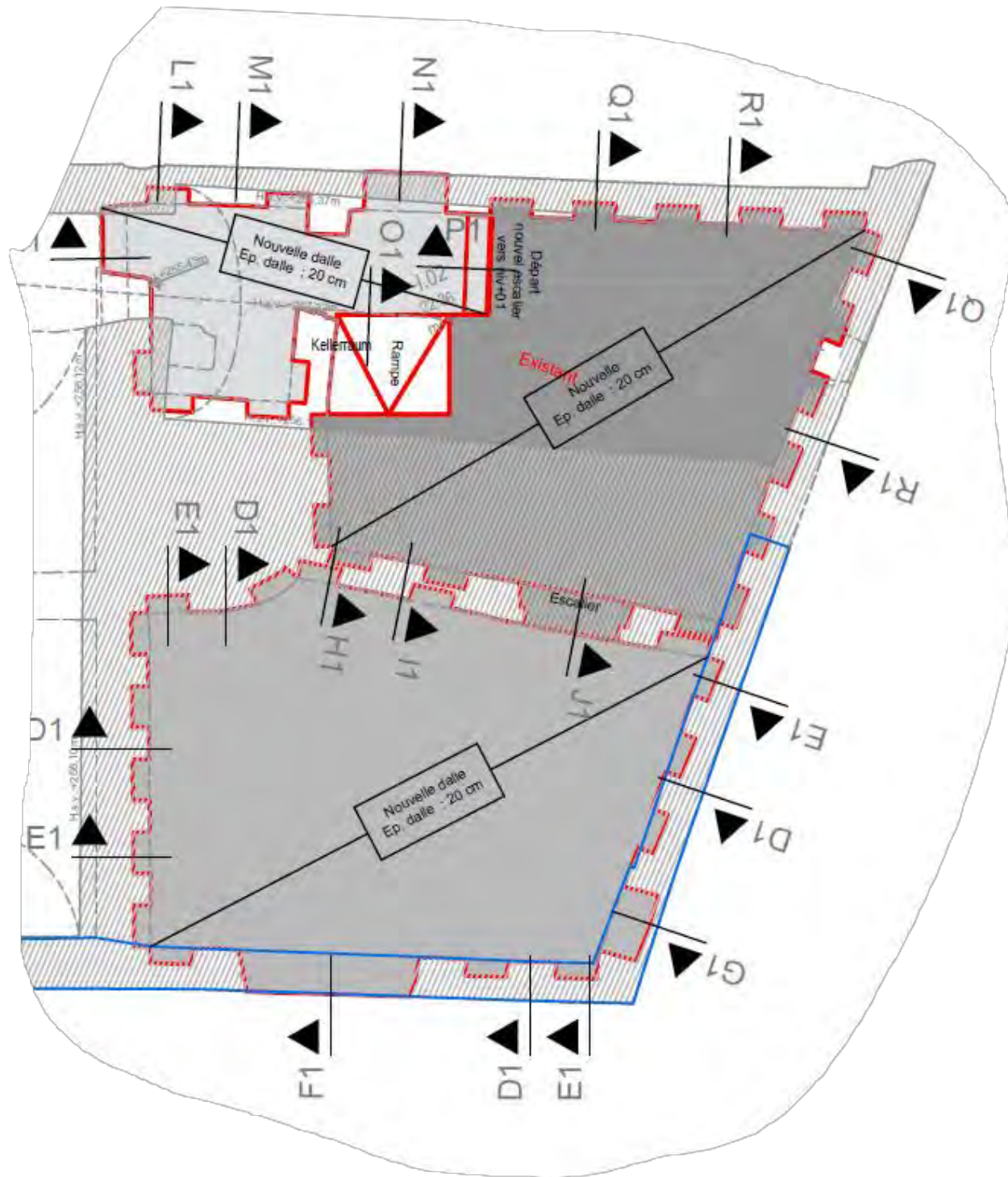
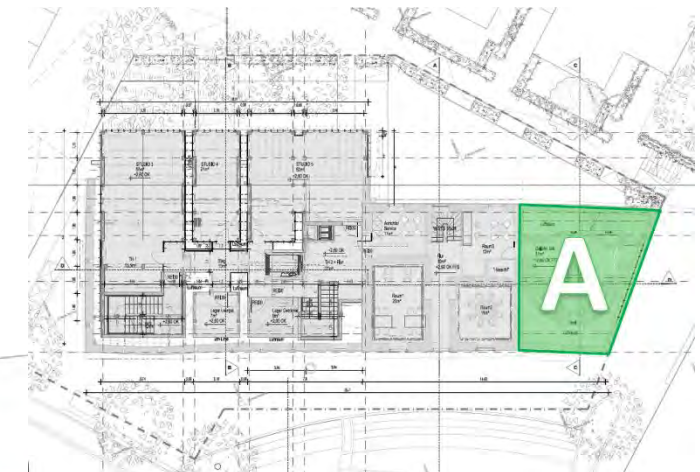
Peterhof Niederanven

L456-17 NPH

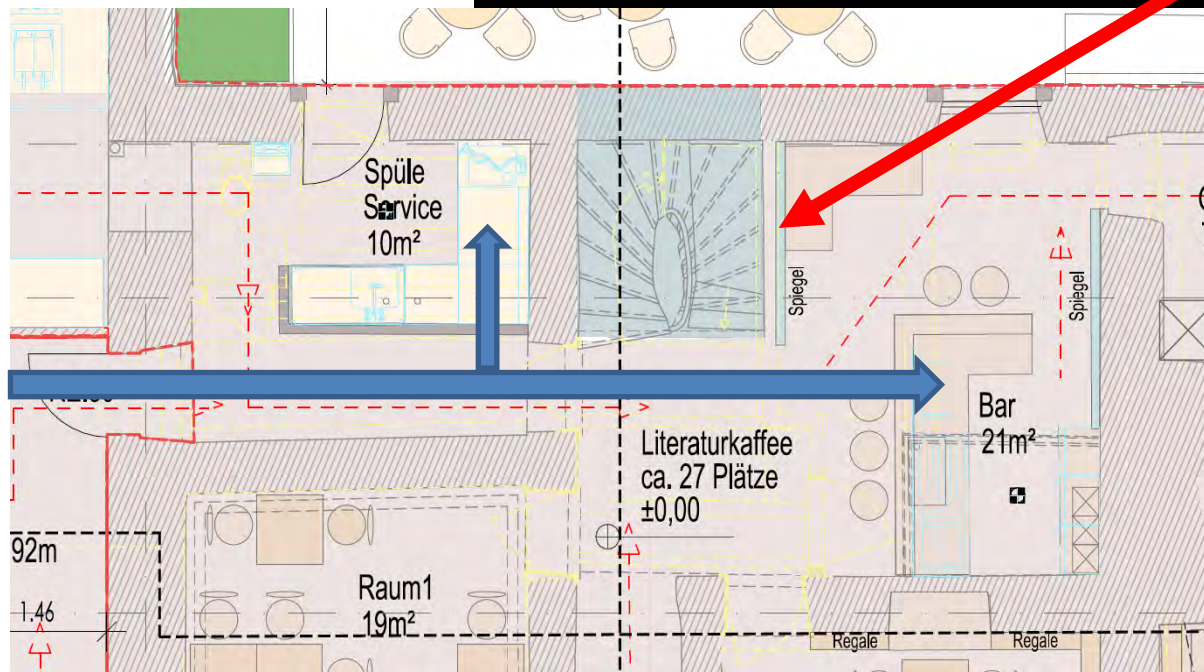
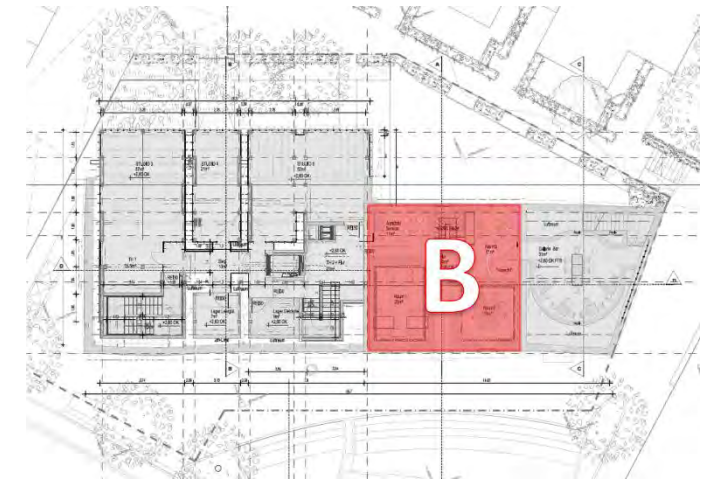
Objet : Présentation APD – Partie HLG

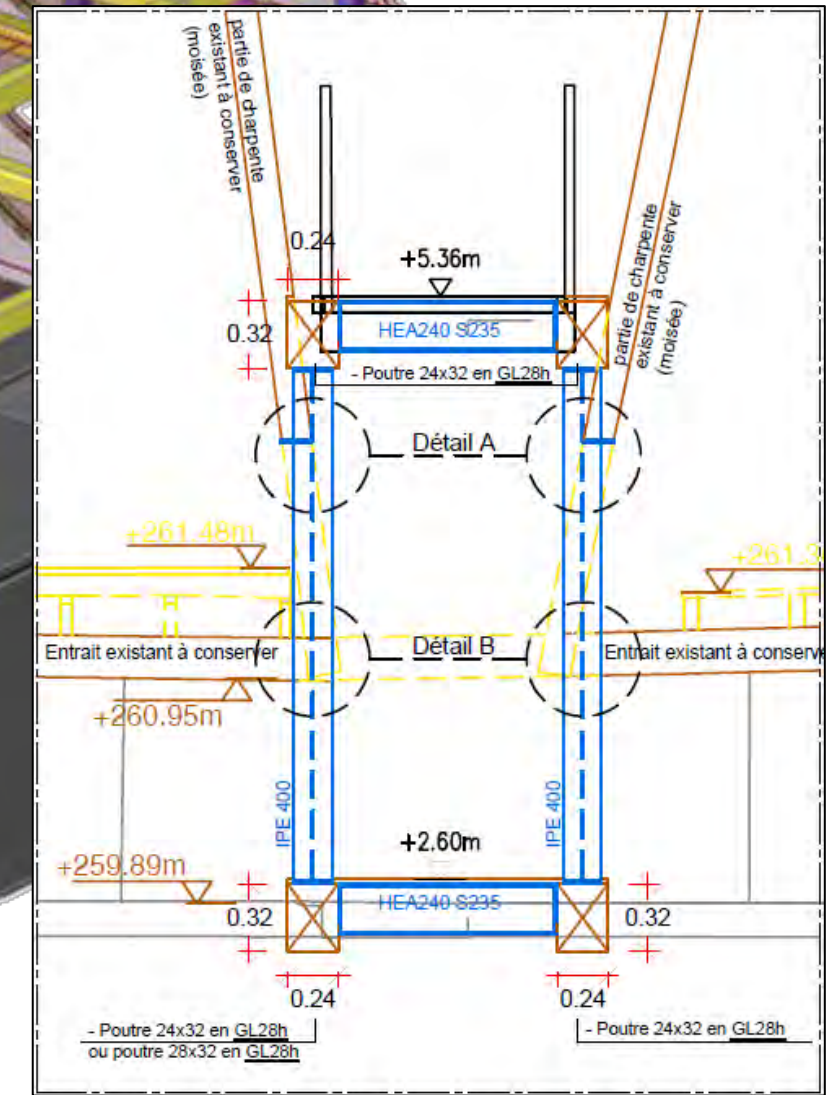
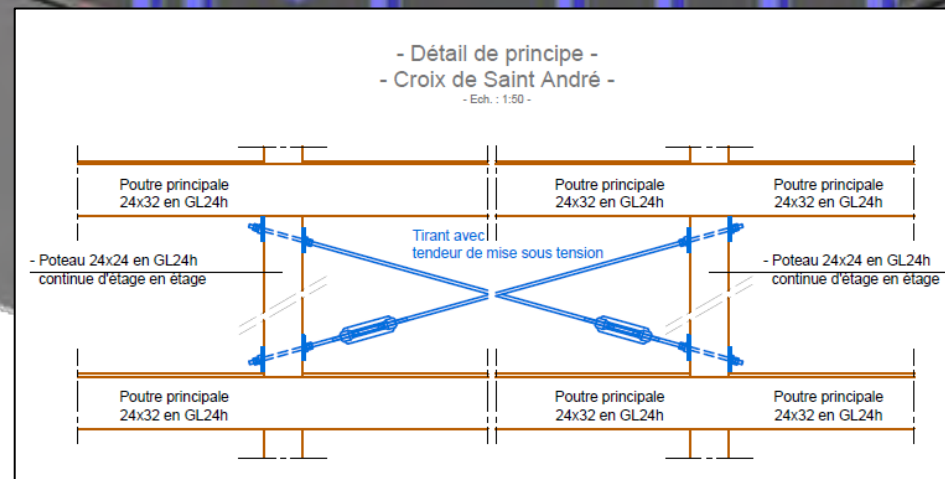
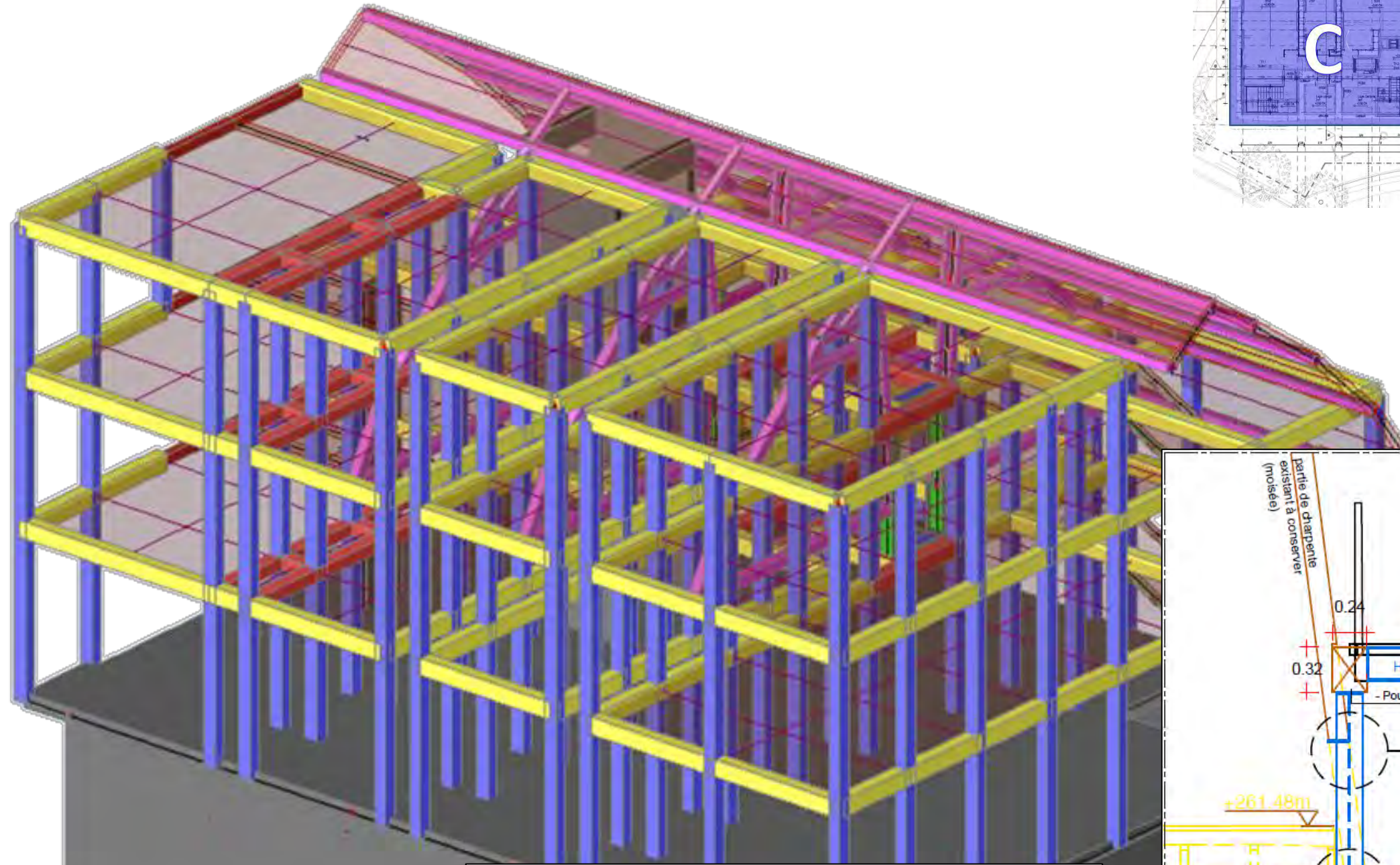
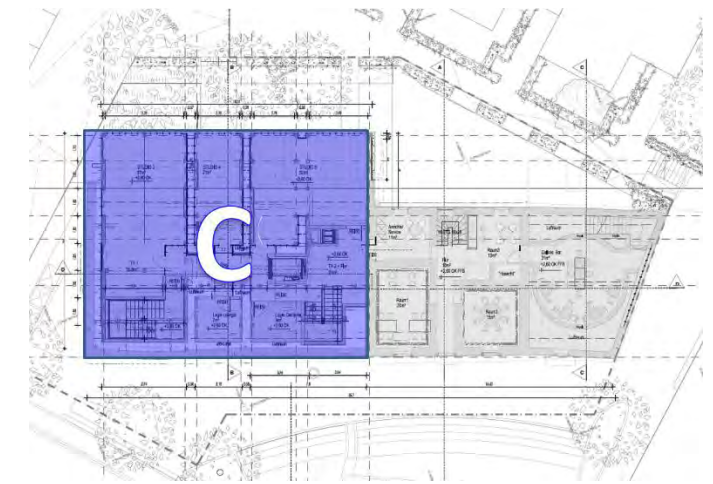
I) DESCRIPTION DU PROJET



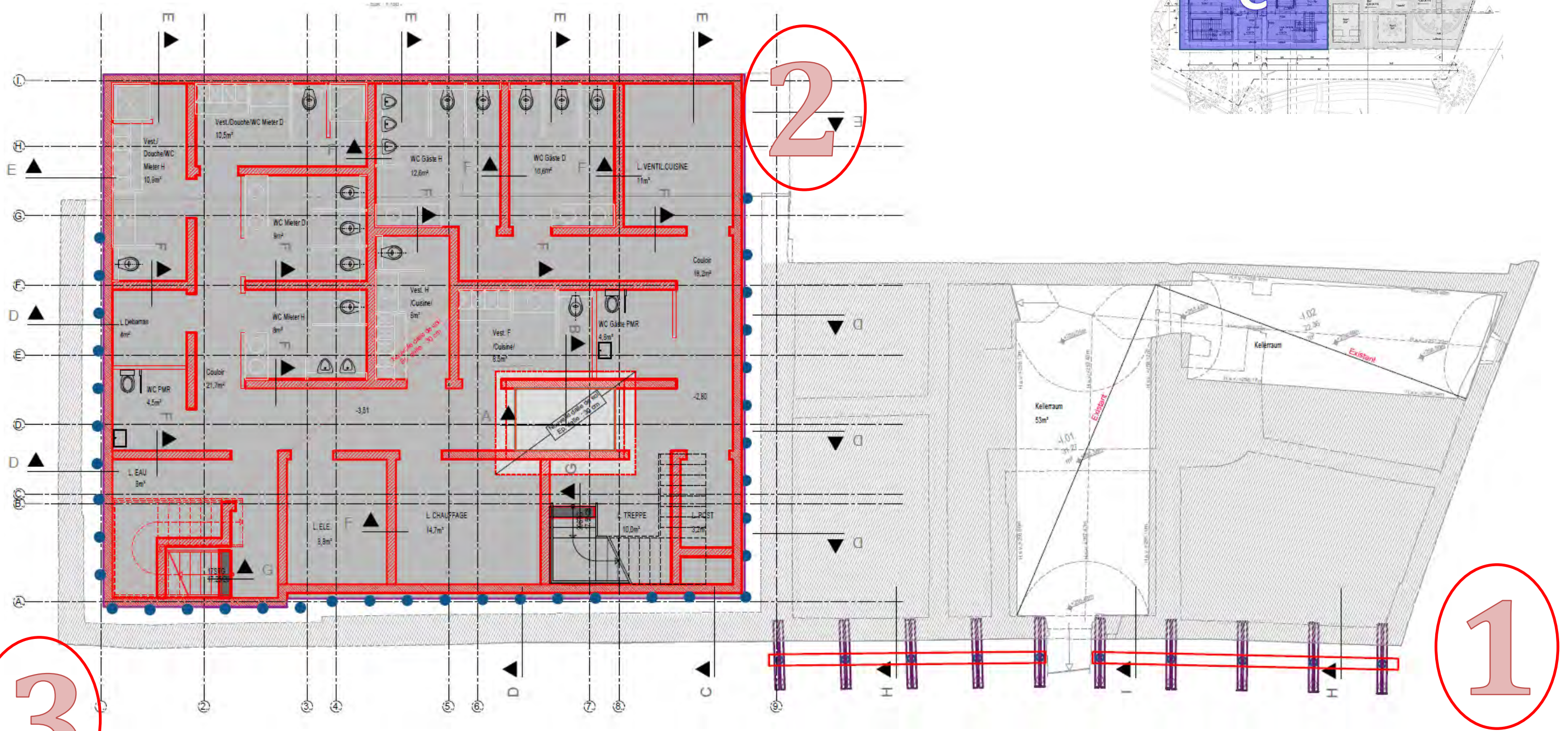
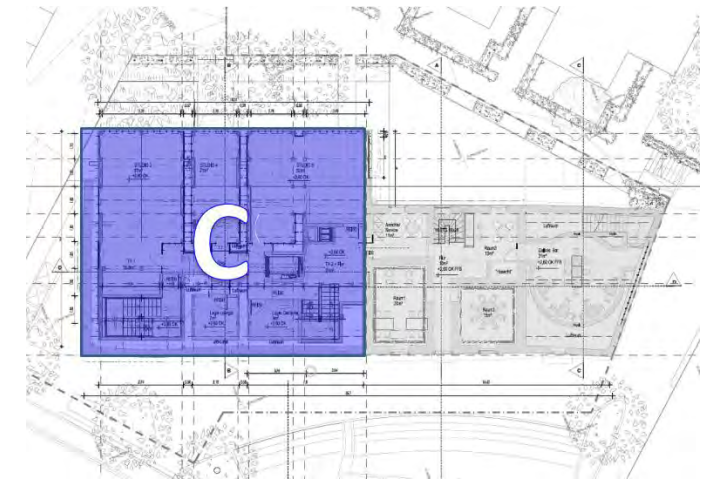


B) ZONE B

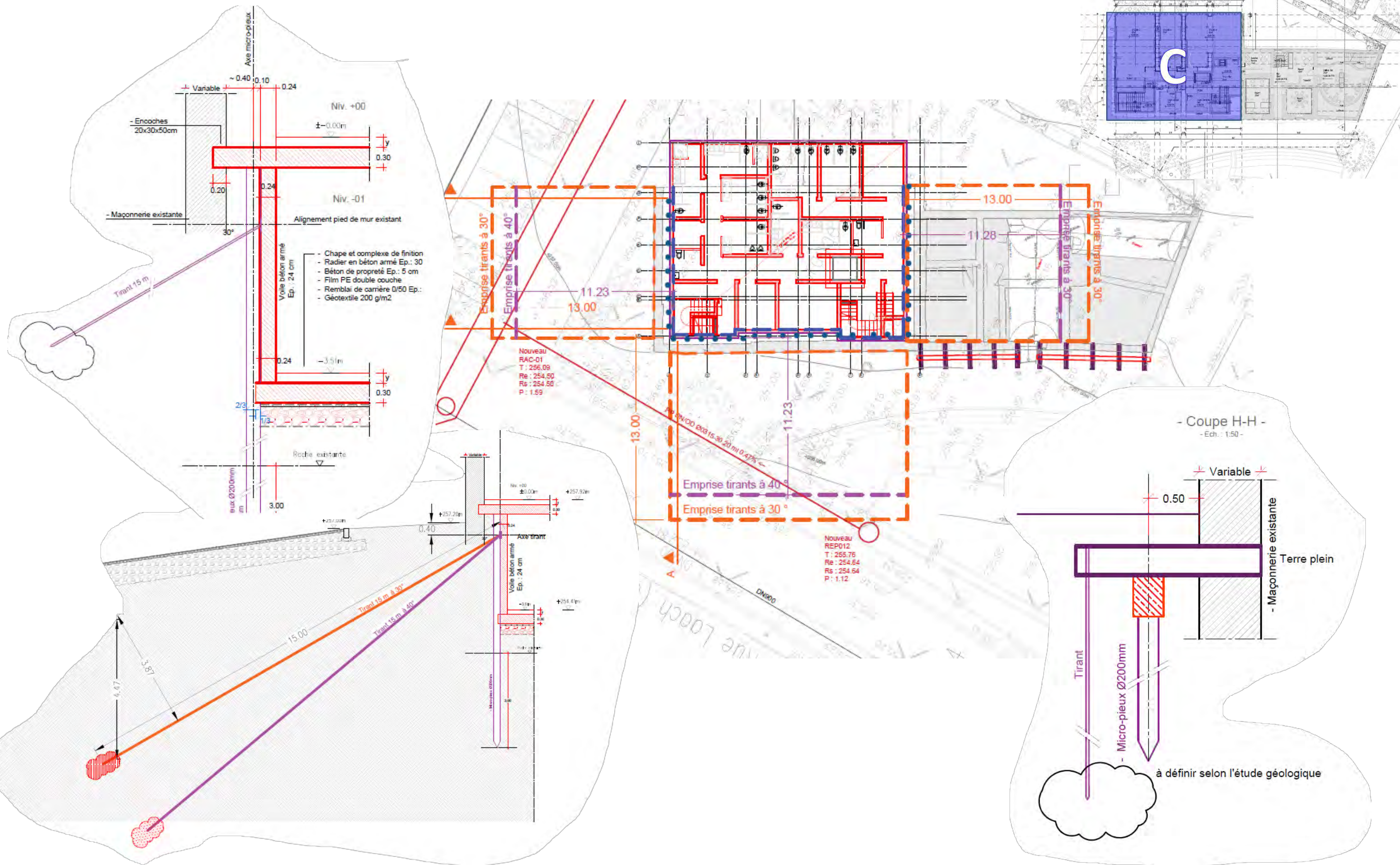




C) ZONE C - LES CAVES & FONDATION

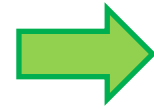


C) ZONE C - LES CAVES & FONDATION

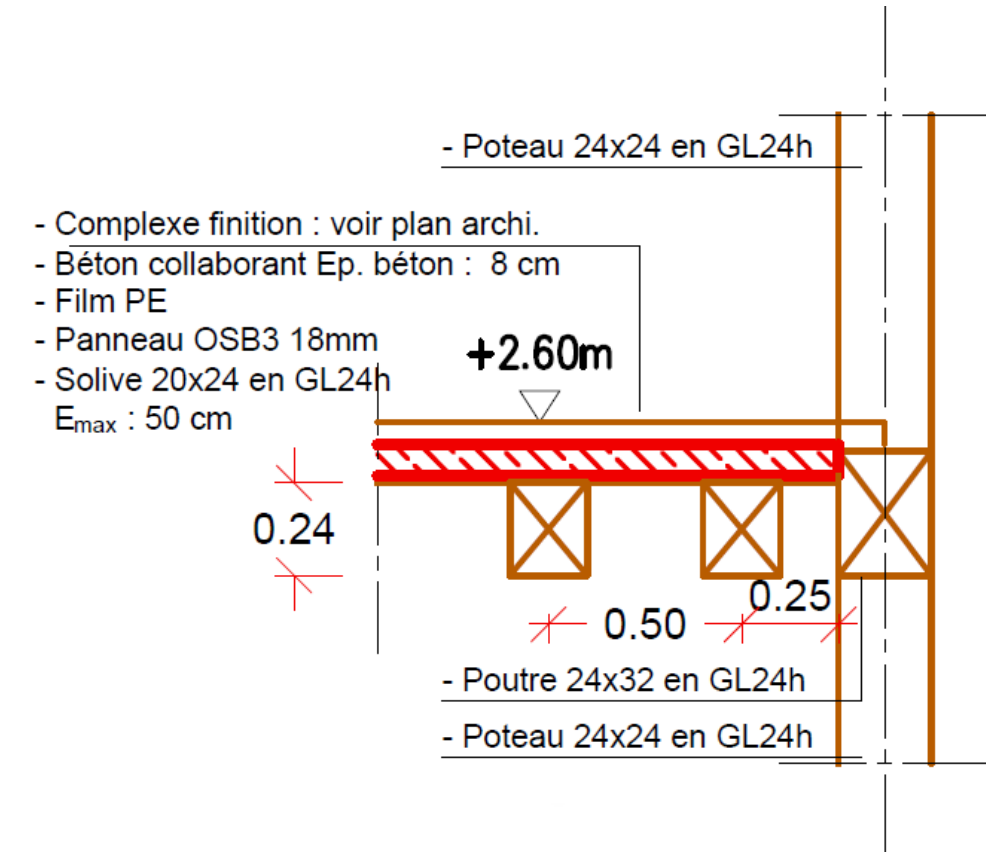
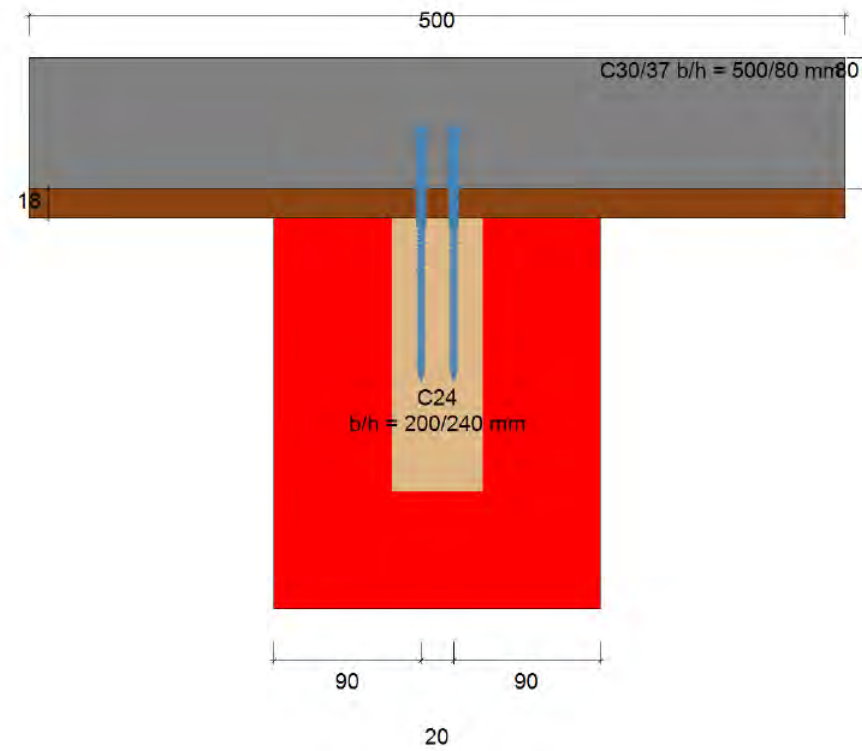
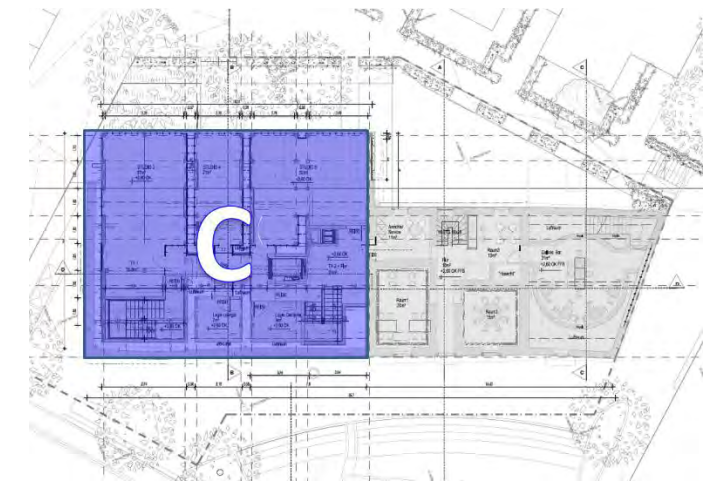


C) ZONE C - RESISTANCE FEU

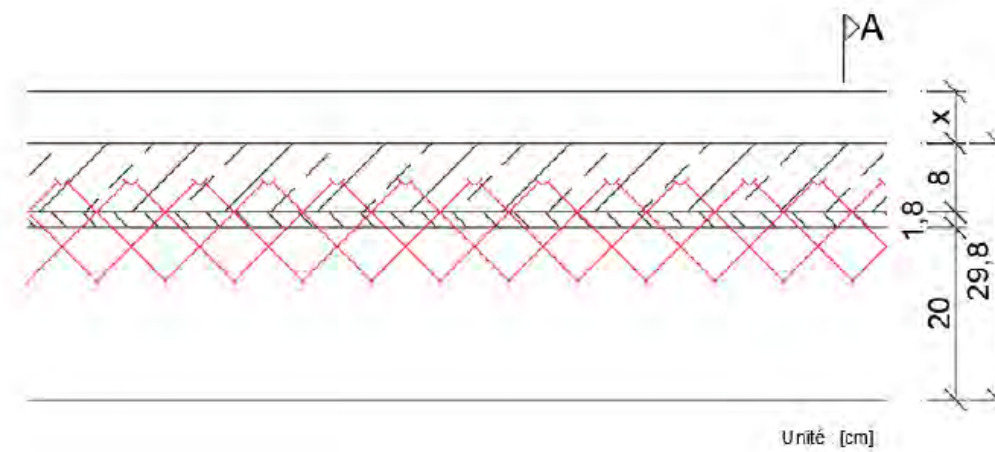
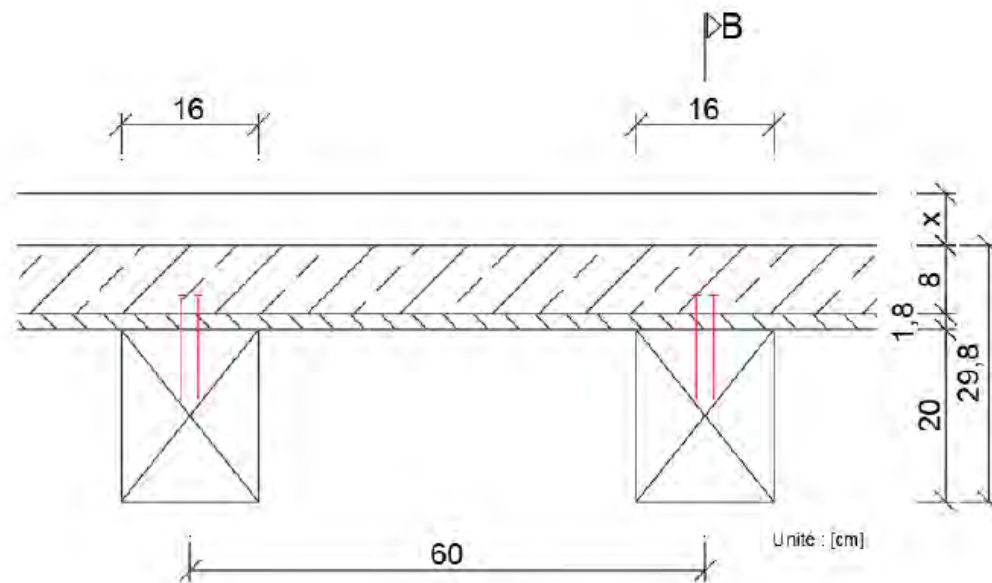
ITM (SST 1505.3): **RF 60 minutes**



SNSFP (mémorial A-90 du 3/11/1995) : **RF 90 minutes**



- Profondeur de carbonatation après 60 minutes au feu ISO : 49 mm
- Profondeur de carbonatation après 90 minutes au feu ISO : 70 mm
- Profondeur de carbonatation après 90 minutes au feu réel : 55 mm





FERME PETER NIEDERANVEN

PRÉSENTATION APD - HVAC / SANITAIRE / ÉLECTRICITÉ

betic°
INGÉNIEURS-CONSEILS

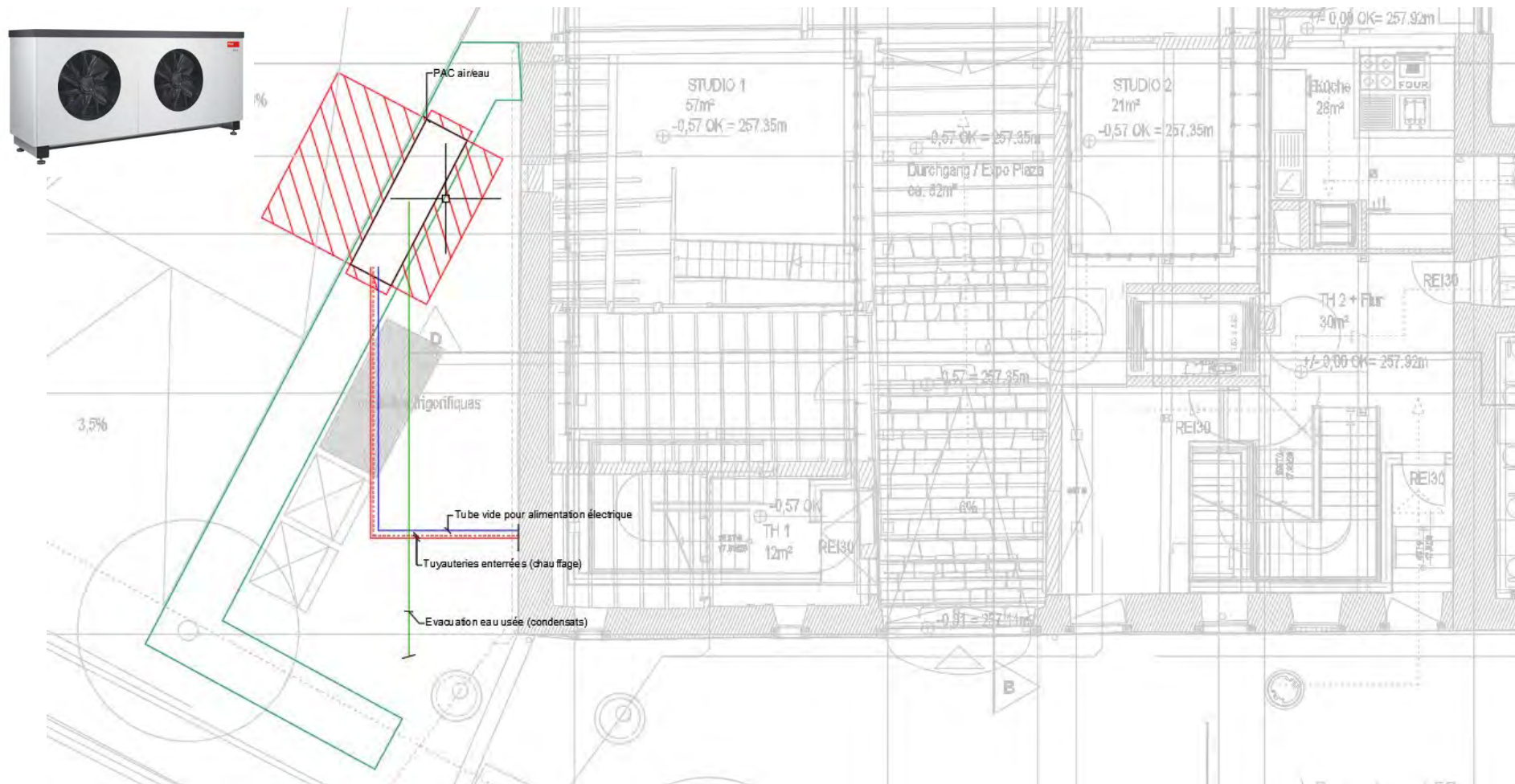


FERME PETER NIEDERANVEN

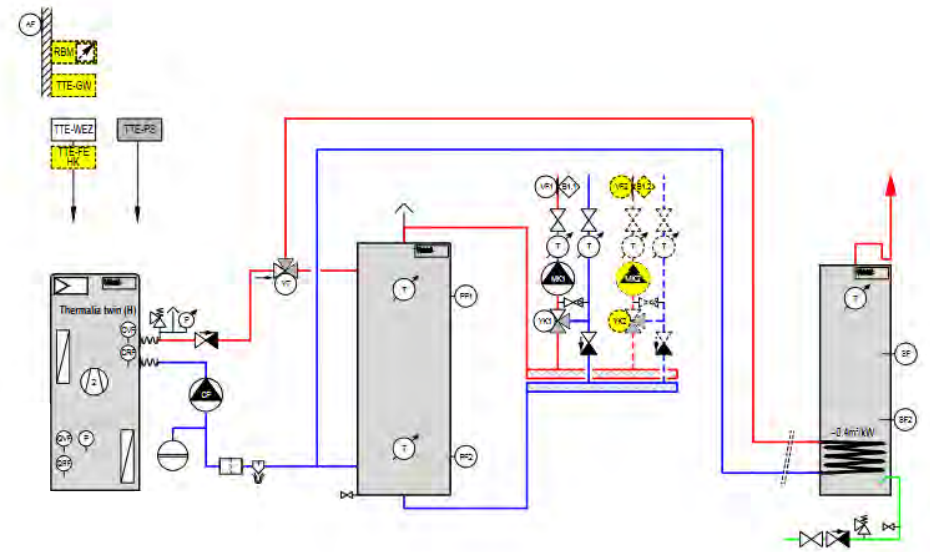
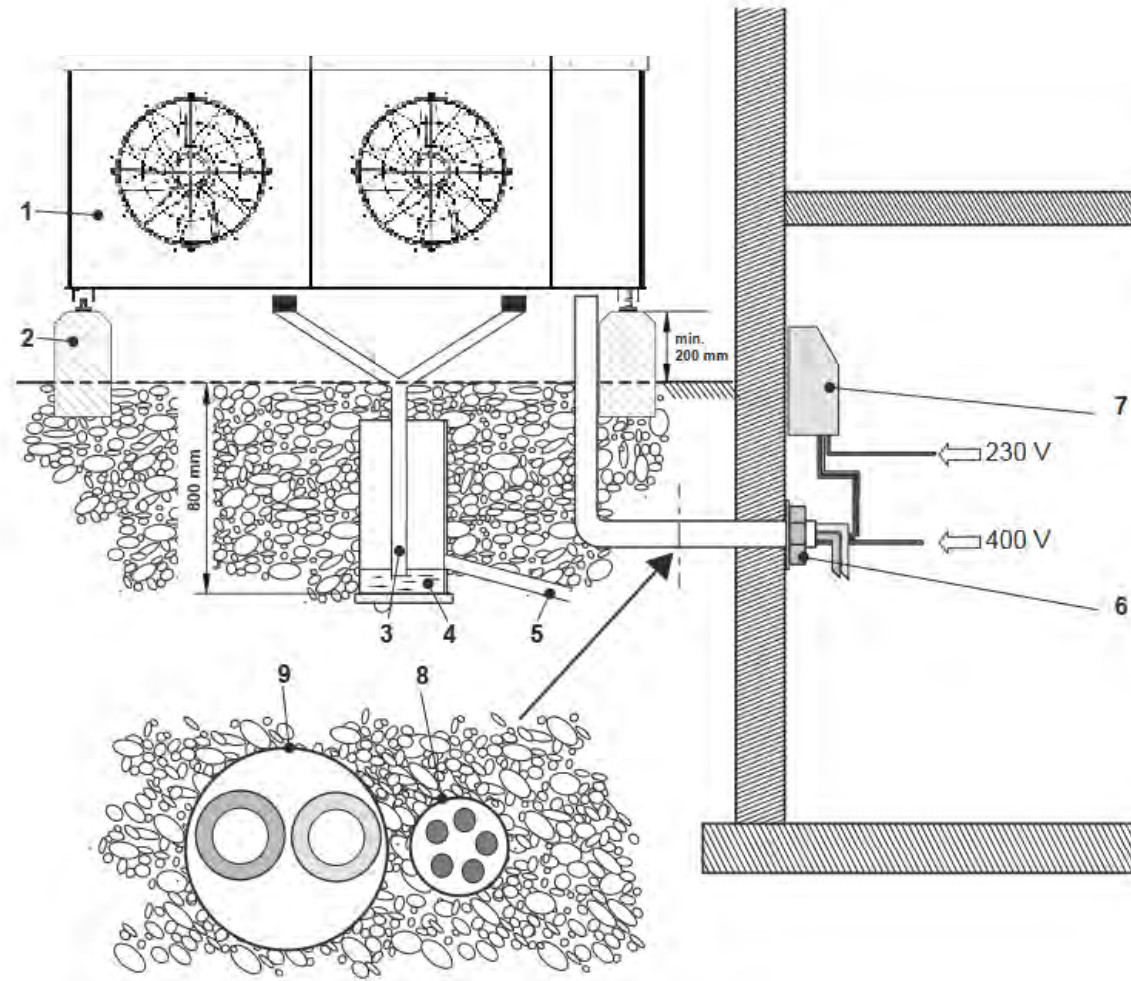
PARTIE CHAUFFAGE

betic^o
INGÉNIEURS-CONSEILS

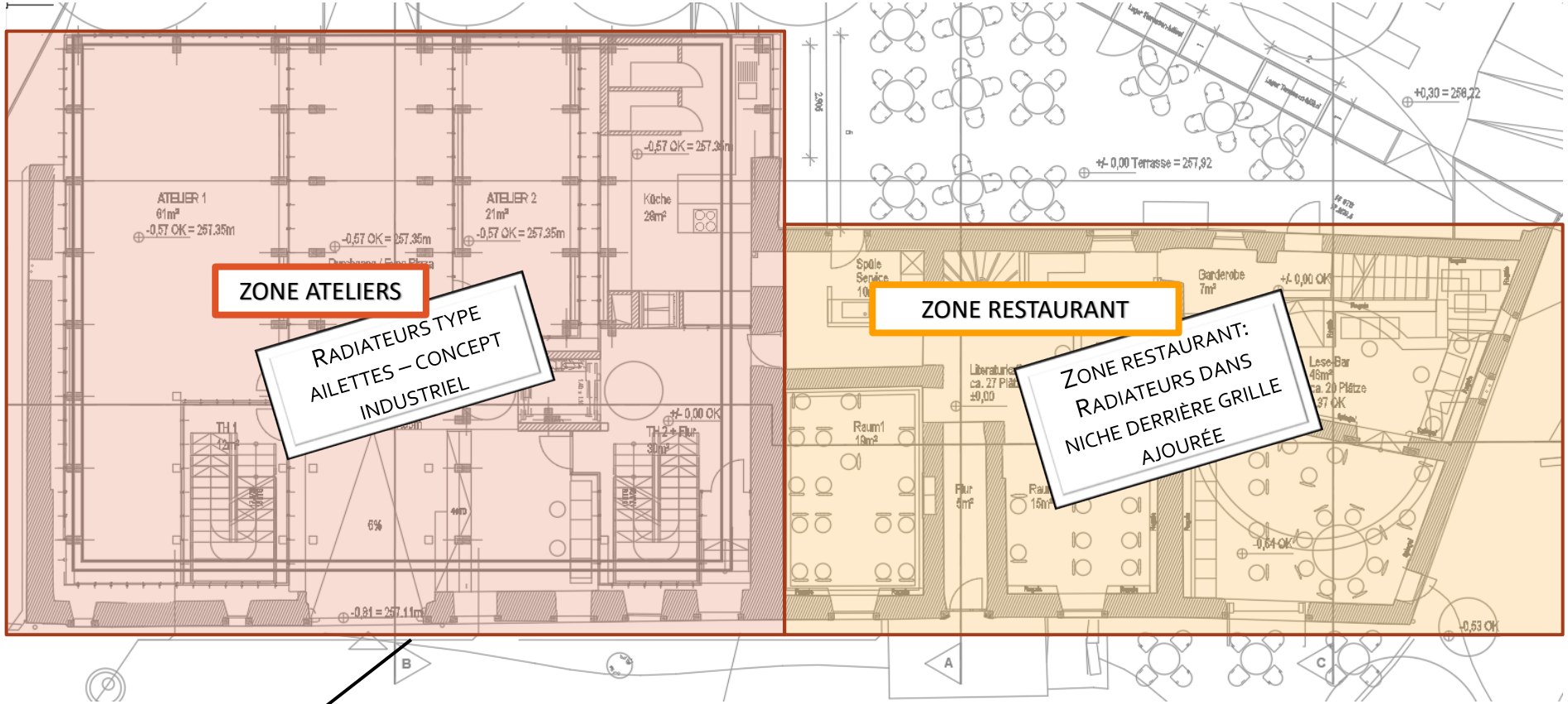
CHAUFFAGE - PRODUCTION



CHAUFFAGE - PRODUCTION



CHAUFFAGE – UNITÉS TERMINALES

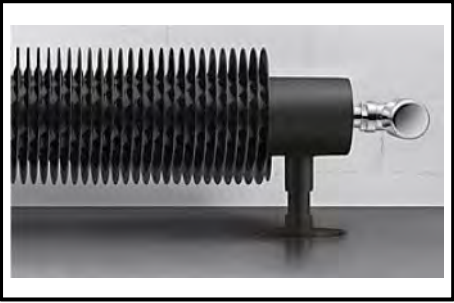


ZONE ATELIERS

RADIATEURS TYPE
AILETTES – CONCEPT
INDUSTRIEL

ZONE RESTAURANT

ZONE RESTAURANT:
RADIATEURS DANS
NICHE DERRIÈRE GRILLE
AJOURÉE



Régulation via vannes thermostatiques

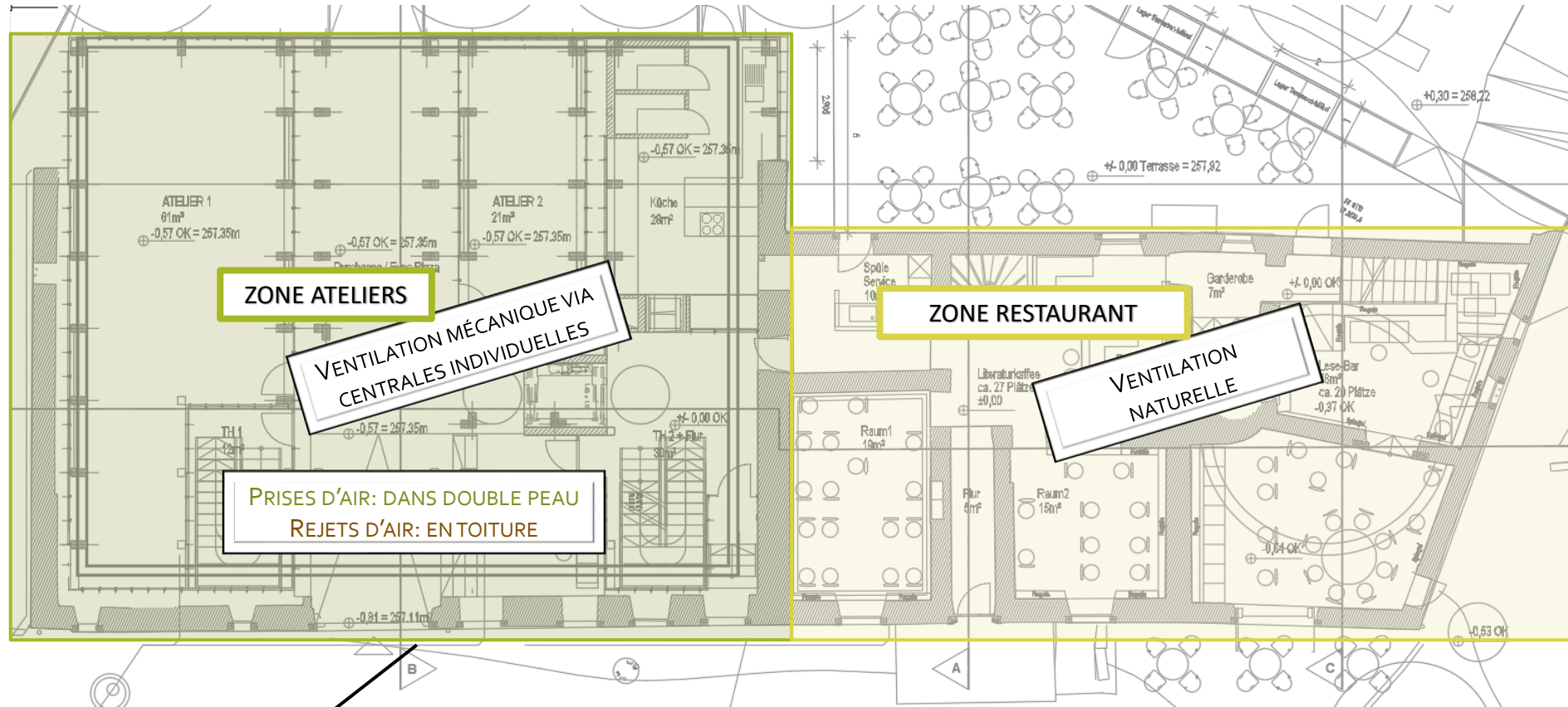


FERME PETER NIEDERANVEN

PARTIE VENTILATION

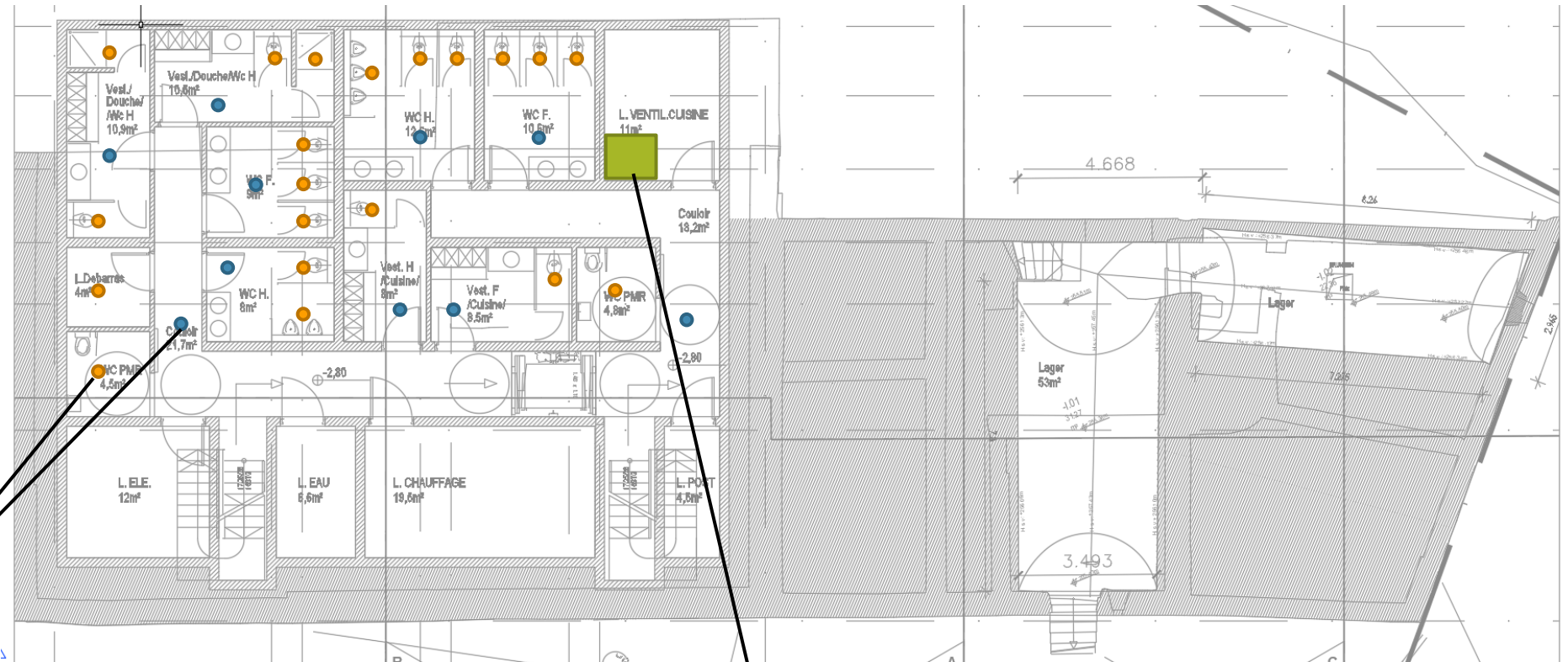
betic^o
INGÉNIEURS-CONSEILS

VENTILATION: CONCEPTS



CTA DOUBLE FLUX CENTRALISÉES

VENTILATION – SOUS-SOL



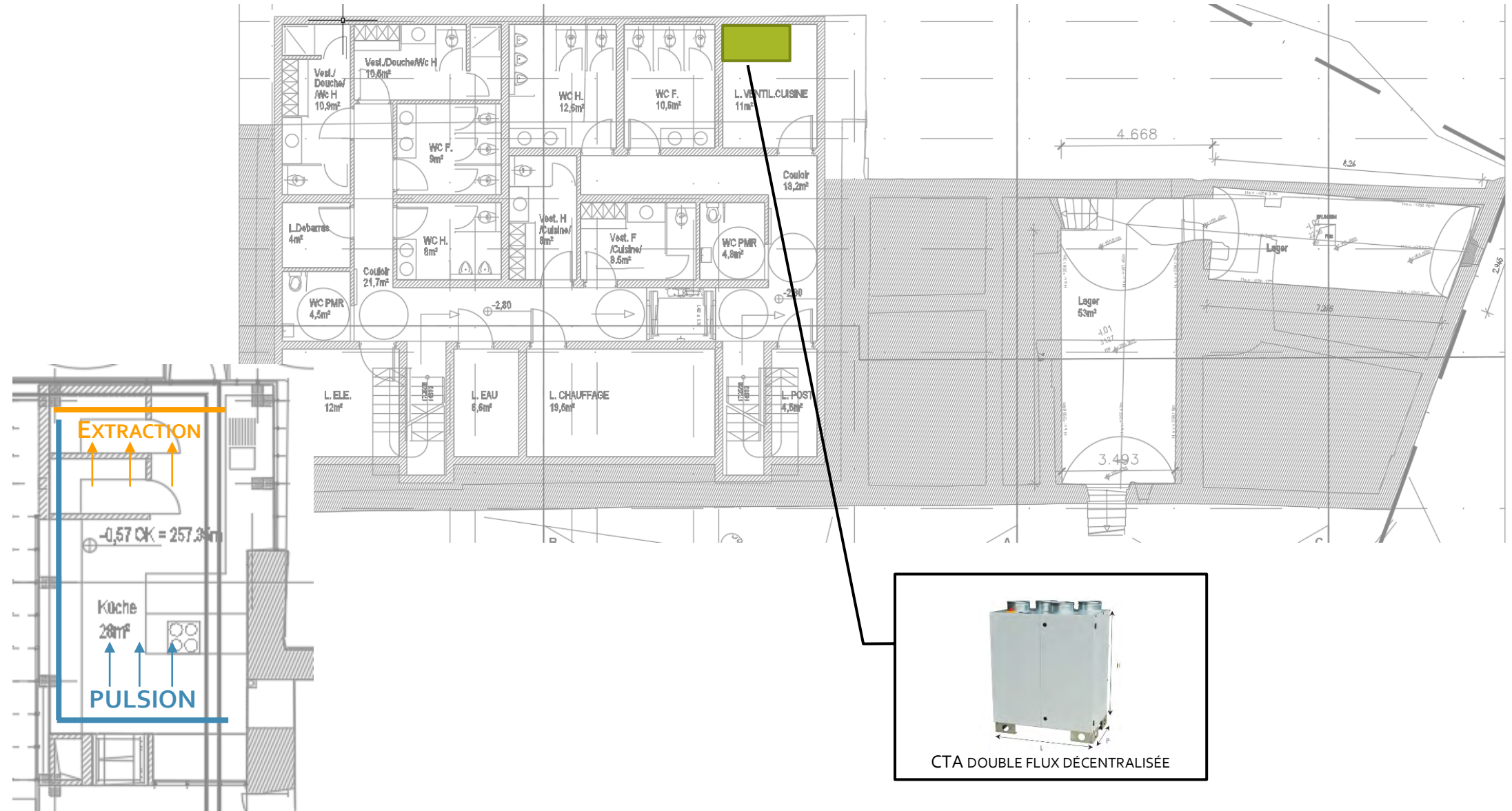
● EXTRACTION LOCAUX HUMIDES

● PULSION POUR ÉQUILIBRAGE



CTA DOUBLE FLUX DÉCENTRALISÉE

VENTILATION – CUISINE



CTA DOUBLE FLUX DÉCENTRALISÉE

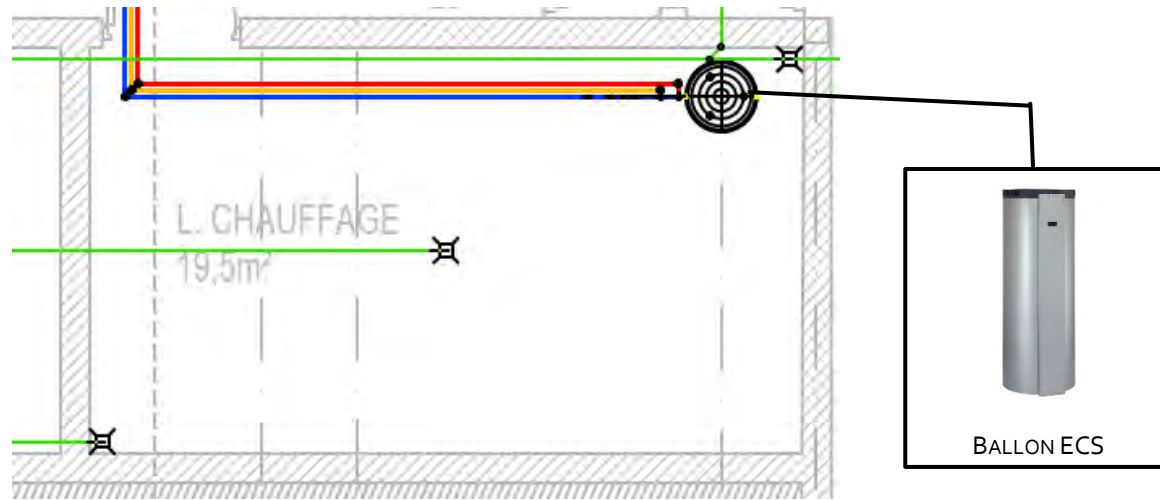


FERME PETER NIEDERANVEN

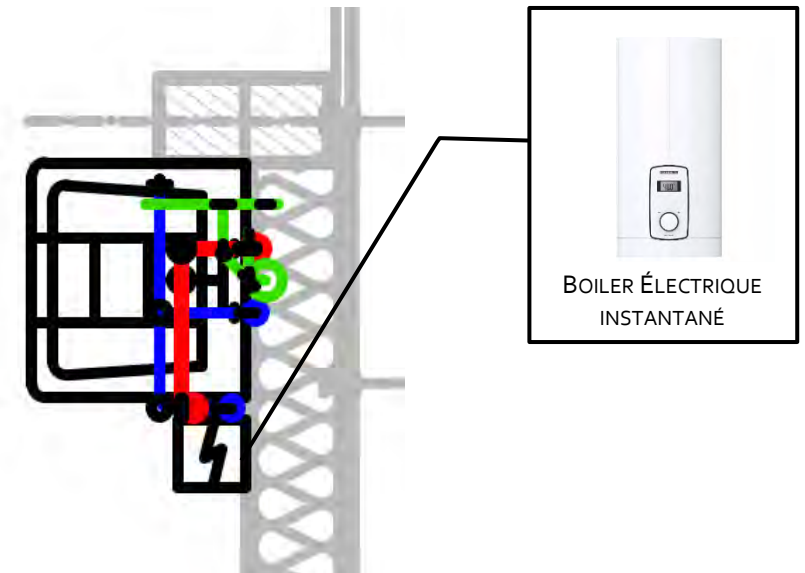
PARTIE SANITAIRE

betic^o
INGÉNIEURS-CONSEILS

SANITAIRES – PRODUCTION D'EAU CHAUDE



COMMUNS & CUISINE: VIA PRODUCTION CENTRALISÉE



ATELIERS: VIA BOILER ÉLECTRIQUE INSTANTANÉ SOUS ÉVIER
(BESOINS PONCTUELS)

SANITAIRES – APPAREILS & ACCESSOIRES

COMMUNS



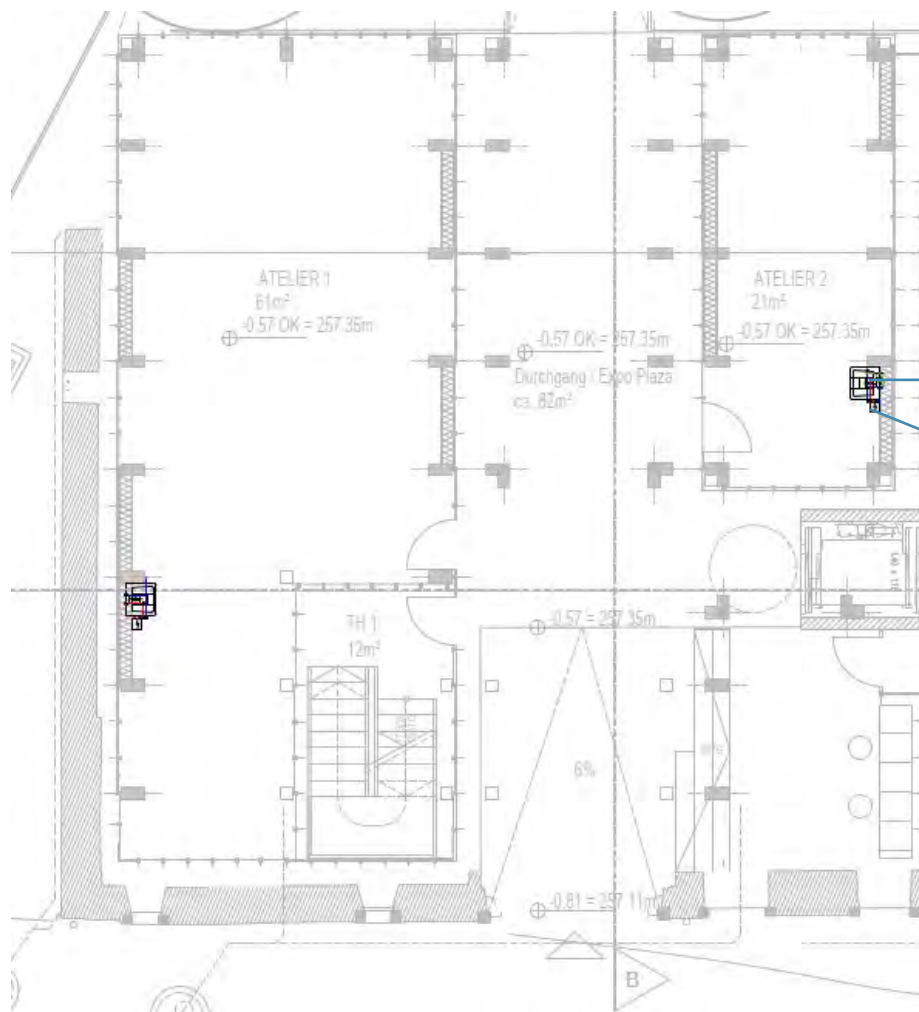
PRÉVU GAMME CLASSIQUE EN PORCELAIN SANITAIRE



ROBINETTERIE À COMMANDE ÉLECTRONIQUE DANS
COMMUNS

SANITAIRES – APPAREILS & ACCESSOIRES

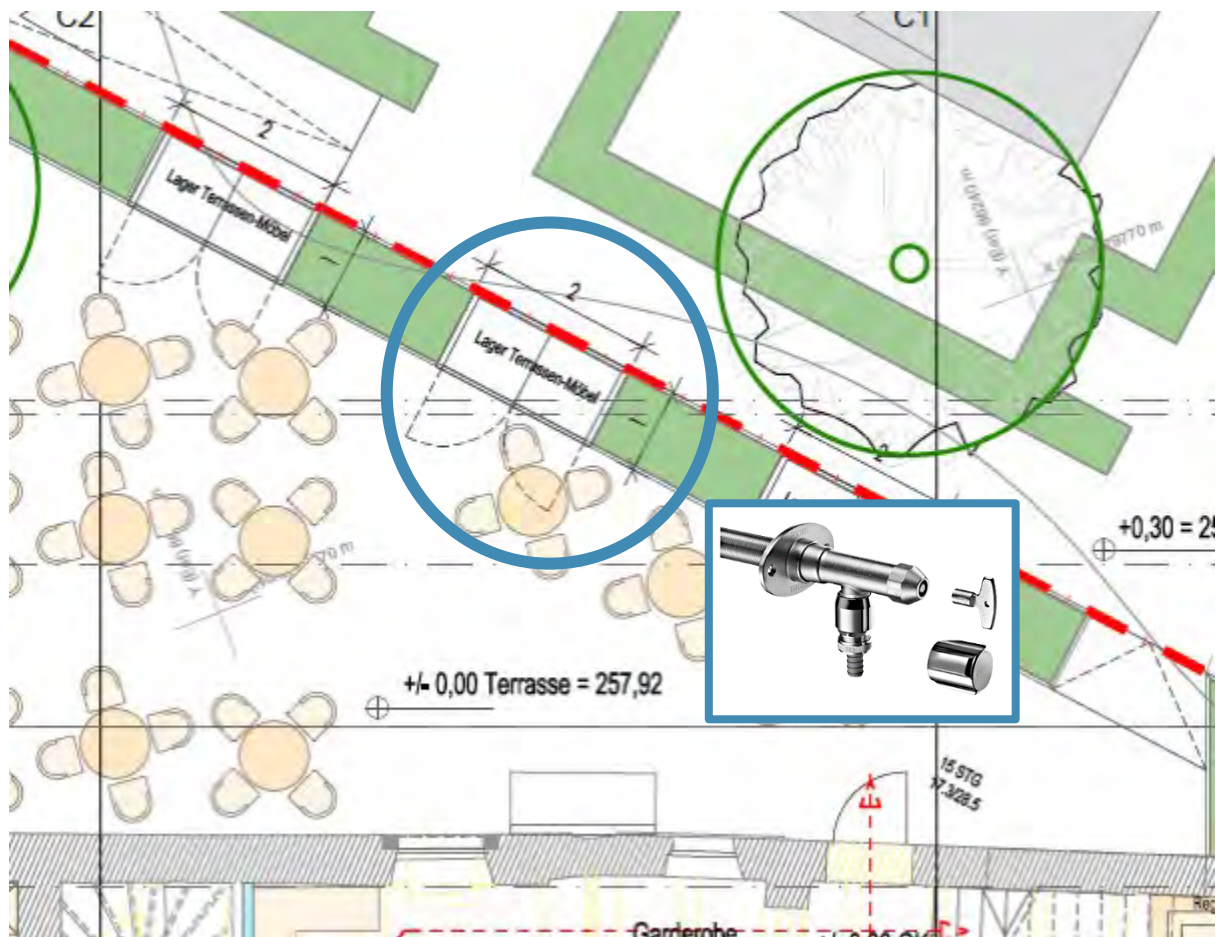
ATELIERS



PRÉVU UN DÉVERSOIR PAR ATELIER AVEC UN
POINT D'EAU FROIDE & EAU CHAUDE (VIA
BOILER ÉLECTRIQUE)

SANITAIRES – APPAREILS & ACCESSOIRES

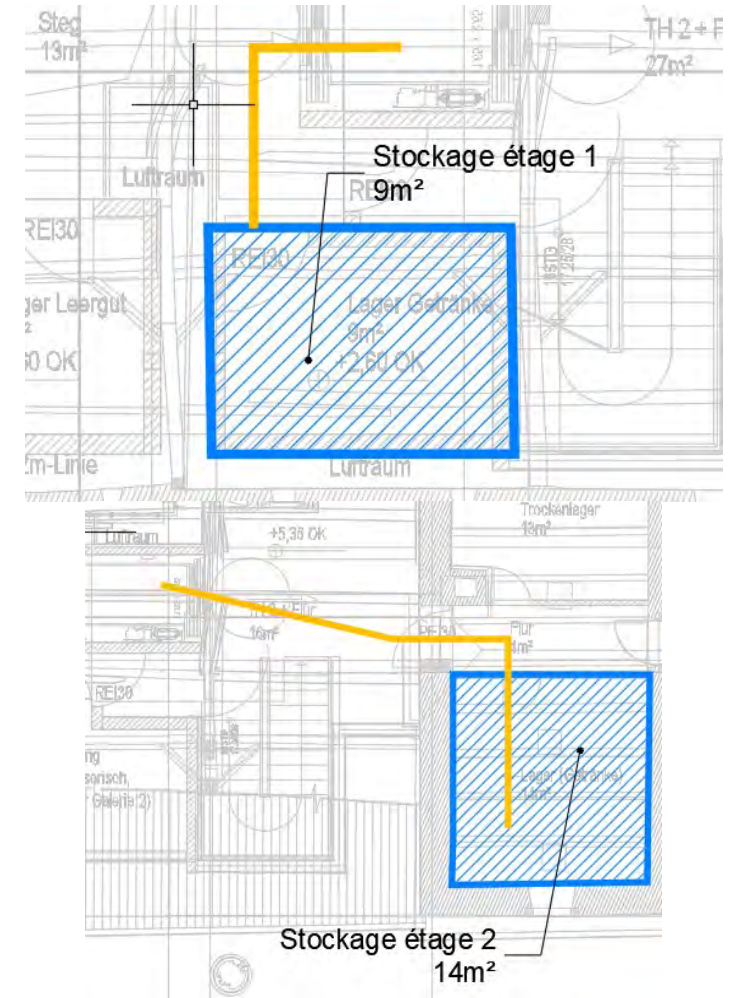
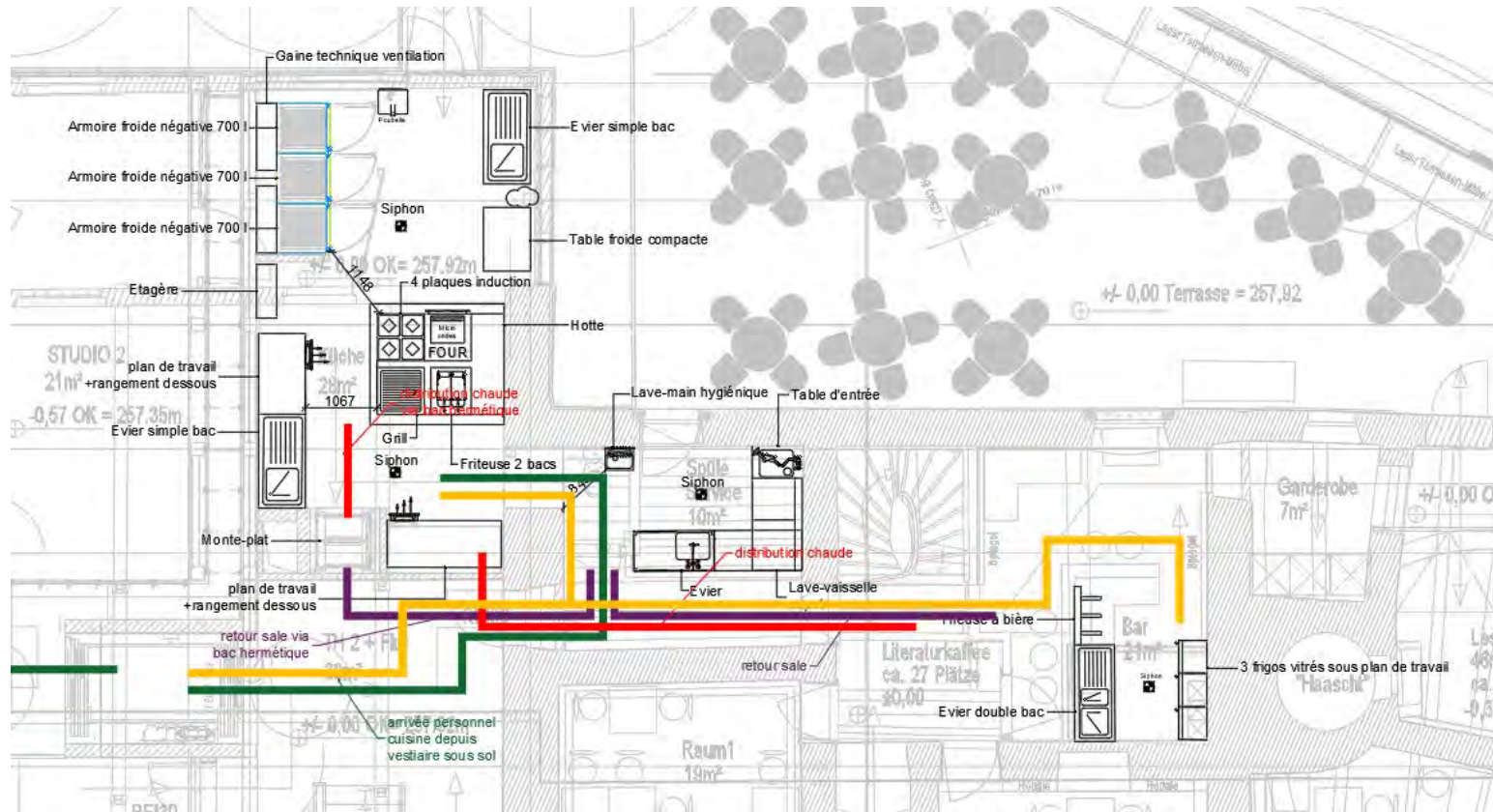
TERRASSE EXTÉRIURE



PRÉVU ROBINET EXTÉRIEUR ANTIGEL

SANITAIRES – APPAREILS & ACCESSOIRES

CUISINE

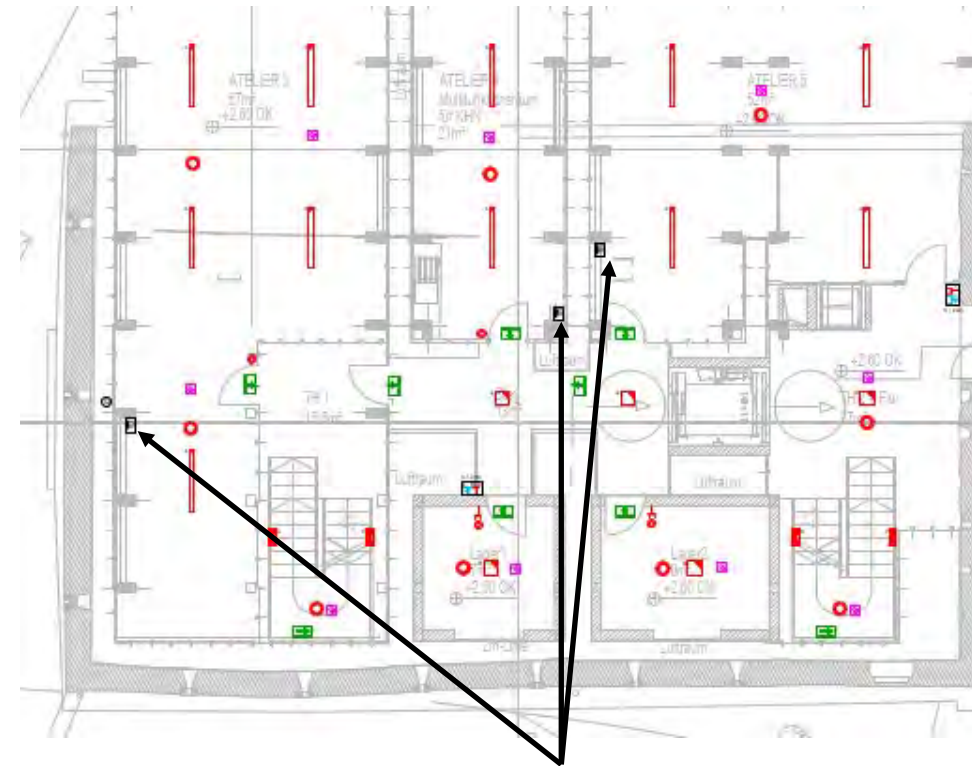
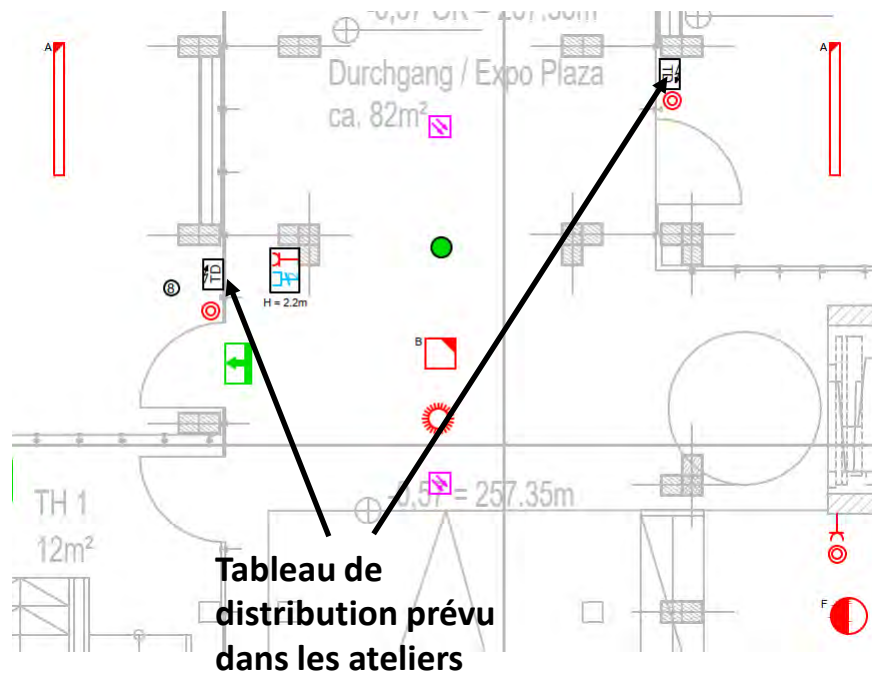
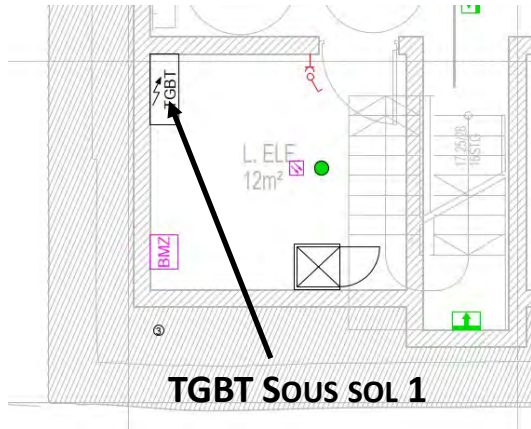




FERME PETER NIEDERANVEN

PARTIE ÉLECTRICITÉ

EMPLACEMENT DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES



EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES COURANT FAIBLE

CONTRÔLE D'ACCÈS

- Des lecteurs de badge avec serrure électronique aux portes d'accès extérieures seront prévu.
- Les surface Locatives, box seront aussi équipées de lecteurs et de serrures électroniques.
- Les portes intérieurs seront quant a elle équipée d'une gaine de réserve afin de pouvoir les équiper par la suite.

DÉTECTION INTRUSION

Une installation anti intrusion est étudiée sur ce projet. Celle-ci comportera les équipements suivants :

- Contact de fenêtre, portes
- Sirènes intérieure et extérieure
- Clavier dans l'entrée principale
- Détecteur volumétriques

DÉTECTION INCENDIE

Une installation de protection et de détection incendie est étudiée sur ce projet. Celle-ci comportera les équipements suivants :

- Détecteur optique de fumée dans l'ensemble de partie a protéger
- Détecteur optique-Thermique de fumée dans la cuisine ainsi qu'un arrêt d'urgence
- La centrale incendie sera placée dans le local électrique situé au Sous Sol -1

DATA ET RÉSEAU

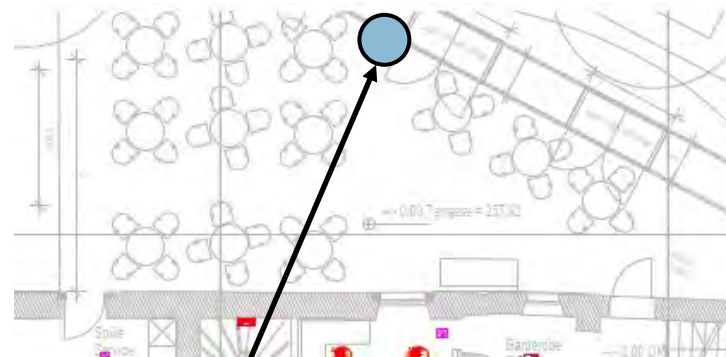
- Le rack informatique de distribution sera placé dans le local électrique situé au Sous Sol-1.
- Des Bornes WIFI seront distribue dans le bâtiment afin d'assurer la couverture complète de celui-ci

EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES (EQUIPEMENTS EXTERIEURS)

Une borne de recharge pour véhicule sera installé, l'endroit reste à déterminer. Cependant il serai judicieux de l'installer a proximité du local électrique pour des soucis de calcul de section de câble.



Un coffret électrique extérieur sera prévu coté terrasse, il pourra être mutualisé avec une arrivé d'eau dans un seul et même coffret.



Un éclairage extérieur du bâtiment est a prévoir sur le projet. Ainsi qu'un éclairage de sécurité jusqu'au point de rassemblement extérieur selon les normes en vigueur



Le choix du matériel et des emplacements de-ceux ci restes à définir

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE EN COMPLÉMENT SNHBM

Dans le cadre du Projet SNHBM, une réflexion s'est posée quant à l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Ferme Peter. Cependant l'installation de ceux-ci ne sera pas possible ni envisageable sur ce projet.

MANQUE D'ACCÈS A LA TOITURE

En effet nous ne pouvons disposer d'un accès a la toiture:

- Non prévu dans projet architecturale
- Toiture existante classée et impossibilité de modifier celle-ci
- Pas de possibilité d'accès de secours a la toiture

SURPOIDS NON PRIX EN COMPTE DANS L'ETUDE DE STABILITÉ

LE SURPOIDS ENGENDRÉ PAR LA POSE D'UNE INFRASTRUCTURE PHOTOVOLTAÏQUE DEMANDERA UNE NOUVELLE ETUDE DE STABILITÉ AFIN DE LES INTÉGRER DANS LE PROJET INITIALE. CE QUI REMETTRA EN CAUSE LA GLOBALITÉ DES ETUDES DE STABILITÉS ACTUELLE.

RÉSEAU ELECTRIQUE ET PROTECTION Foudre

Les bâtiments comprenant un systèmes photovoltaïques sont souvent soumis à une classe de foudre plus contraignante dans le cas d'une installation photovoltaïque, ce qui demandera de revoir toutes les études jusqu'à lors réalisée. De plus le bâtiment n'est pas prévu pour recevoir ces installation supplémentaires.



FERME PETER NIEDERANVEN

PRÉSENTATION CONCEPT HVAC / SANITAIRE / ÉLECTRICITÉ

betic°
INGÉNIEURS-CONSEILS

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE NIEDERANVEN
Projet	RÉAMÉNAGEMENT FERME PETER
Objet	BUDGET APD

Coûts de construction	Estimation APS	Estimation APD	
	Indice 821,57	Indice 924,32	
	hors TVA	hors TVA	
200 Préparation	239.300 €	312.357 €	25%
Installation de chantier	52.700 €	57.380 €	
Démolition/Démontage	60.500 €	103.891 €	
Terrassement	75.000 €	93.850 €	
Réseaux enterrés	45.100 €	57.236 €	
300 Bâtiment	2.438.500 €	2.844.837 €	14%
HLG Gros-œuvre	1.394.700 €	1.666.562 €	16%
Fondations	638.100 €	658.344 €	
Étanchéité et isolation	92.500 €	100.418 €	
Cave	157.700 €	245.400 €	
Ancien bâtiment - maison & annexe	89.900 €	87.900 €	
Nouveau bâtiment - grange	416.500 €	574.500 €	
VAL Gros-œuvre fermé et parachèvement	1.043.800 €	1.178.275 €	11%
Travaux de façade/crépis	79.400 €	62.410 €	
Echafaudage		14.980 €	
Travaux de couverture / étanchéité / toiture	242.500 €	216.460 €	
Menuiserie extérieure - façades en bois/verre	424.500 €	577.580 €	
Travaux de chape et sols coulés	34.000 €	44.140 €	
Travaux d'enduit, plâtrerie et ouvrages sec	31.500 €	42.005 €	
Travaux de revêtements du sol	73.600 €	38.380 €	
Travaux de carrelage	15.100 €	15.765 €	
Travaux de peinture	28.500 €	18.355 €	
Travaux de métallerie et serrurerie	70.100 €	101.520 €	
Menuiserie intérieure - portes & escaliers	34.600 €	35.680 €	
Nettoyage du chantier	10.000 €	11.000 €	
400 Techniques	735.800 €	998.378 €	26%
HVAC Sanitaire	315.200 €	512.008 €	
Travaux électriques et ascenseurs	267.600 €	350.967 €	
Cuisine	153.000 €	135.403 €	
500 Aménagements extérieurs	125.000 €	75.150 €	-66%
Terrassements, fondations ponctuelles, gaines d'attente	125.000 €	52.650 €	
Mobilier et plantations		22.500 €	
600 Mobilier	46.300 €	46.300 €	0%
Sous-total	3.578.900 €	4.277.022 €	16%

Divers et imprévus	178.945 €	213.851 €	
	5%	5%	
Total coûts de construction	3.757.845 €	4.490.873 €	20%

Honoraires et frais connexes	hors TVA	hors TVA	
Total honoraires et frais connexes	771.893 €	1.003.741 €	30%

Budget global	hors TVA	hors TVA	
Coûts de construction (KG200 à KG600)	3.757.845 €	4.490.873 €	
Honoraires et frais connexes (KG 700)	771.893 €	1.003.741 €	
Budget global hors hausses	4.529.738 €	5.494.614 €	21%

Réserve spéciale "Covid19"		549.461 €	10%
Budget global HT sans subsides	4.529.738 €	6.044.075 €	25%
Budget global TTC sans subsides	5.299.793 €	7.071.568 €	25%
Budget global arrondi TTC sans subsides	5.300.000 €	7.100.000 €	25%

Subsides	Total	Total	
Institut national pour le patrimoine architectural		-50.033 €	
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural		p.m.	
Ministère de l'Economie, Direction générale du Tourisme		p.m.	
Montant global	0 €	-50.033 €	
Budget global HT avec subsides	4.529.738 €	5.994.042 €	24%
Budget global TTC avec subsides	5.299.793 €	7.013.029 €	24%

Surfaces	
Surfaces brutes en m ² (BGF)	1.540,90
Surfaces nettes en m ² (NF)	1.068,81
Volume brute en m ³ (BRI)	5.311,69

Indicateurs clés	
Coût HT (KG 300 + 400) par m ² (BGF)	2.494,14
Coût TTC (KG 300 + 400) par m ² (BGF)	2.918,14
Coût HT (KG 300 + 400) par m ³ (BRI)	723,54
Coût TTC (KG 300 + 400) par m ³ (BRI)	846,54
Coût HT (KG 300 + 400) par m ² (NF)	3.595,79
Coût TTC (KG 300 + 400) par m ² (NF)	4.207,07
Coût global HT (KG 200 - 700) par m ² (BGF)	3.565,85
Coût global TTC (KG 200 - 700) par m ² (BGF)	4.172,04
Coût global HT (KG 200 - 700) par m ³ (BRI)	1.034,44
Coût global TTC (KG 200 - 700) par m ³ (BRI)	1.210,29
Coût global HT (KG 200 - 700) par m ² (NF)	5.140,87
Coût global TTC (KG 200 - 700) par m ² (NF)	6.014,82



APD
Avant Projet Détaillé
TIMING PROVISoire
BEST CASE



TIMING PROVISoire	2022												2023												2024												2025									
	Jan 2022	Feb 2022	Mrz 2022	Apr 2022	Mai 2022	Jun 2022	Jul 2022	Aug 2022	Sep 2022	Okt 2022	Nov 2022	Dez 2022	Jan 2023	Feb 2023	Mär 2023	Apr 2023	Mai 2023	Jun 2023	Jul 2023	Aug 2023	Sep 2023	Okt 2023	Nov 2023	Dez 2023	Jan 2024	Feb 2024	Mär 2024	Apr 2024	Mai 2024	Jun 2024	Jul 2024	Aug 2024	Sep 2024	Okt 2024	Nov 2024	Dez 2024	Jan 2025	Feb 2025	Mär 2025	Apr 2025	Mai 2025	Jun 2025	Jul 2025	Aug 2025	Sep 2025	Okt 2025
Phase APD																																														
Présentation au conseil communal 01.04.2022																																														
Validation APD par commune																																														
Phase Autorisation																																														
Conception du dossier de soumission et validation du dossier par MO																																														
Phase Soumission Terrassement & Blindage																																														
Debut des travaux 01.02.2023																																														
Durée des travaux: 01.02.2023-30.04.2025																																														
Phase Travaux Terrassement & Blindage																																														
Phase Soumission Gros Oeuvre / Charpente / Toiture																																														
Phase Travaux Gros Oeuvre / Charpente / Toiture																																														
Phase Soumission Technique																																														
Phase Travaux Technique																																														
Phase Travaux Technique - Finition																																														
Phase Soumission Menuiserie Extérieure / Façade																																														
Phase Travaux Menuiserie Extérieure / Façade																																														
Phase Soumission Aménagement intérieur/Parachèvement																																														
Phase Travaux Aménagement intérieur/Parachèvement																																														
Phase Soumission Aménagements extérieurs																																														
Phase Travaux Aménagements extérieurs																																														
Phase Réceptions et nettoyage																																														
FIN DU PROJET 30.04.2025																																														



APD
Avant Projet Détaillé
TIMING PROVISoire
WORST CASE



TIMING PROVISoire	2022												2023												2024												2025								
	Jan	Feb	Mrz	Apr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Okt	Nov	Dez	Jan	Feb	Mär	Apr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Okt	Nov	Dez	Jan	Feb	Mär	Apr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Okt	Nov	Dez	Jan	Feb	Mär	Apr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep
Phase APD	[Bar chart showing APD phase in 2022]																																												
Présentation au conseil communal 01.04.2022	>																																												
Validation APD par commune	3 mois																																												
Phase Autorisation	3 mois																																												
Conception du dossier de soumission et validation du dossier par MO													1 mois																																
Phase Soumission Terrassement & Blindage													4 mois																																
Debut des travaux 01.04.2023													>																																
Durée des travaux: 01.04.2023-30.06.2025													27 mois																																
Phase Travaux Terrassement & Blindage													4 mois																																
Phase Soumission Gros Oeuvre / Charpente / Toiture													7 mois																																
Phase Travaux Gros Oeuvre / Charpente / Toiture													13 mois																																
Phase Soumission Technique													7 mois																																
Phase Travaux Technique																									4 mois																				
Phase Travaux Technique - Finition																																					3 mois								
Phase Soumission Menuiserie Extérieure / Façade													7 mois																																
Phase Travaux Menuiserie Extérieure / Façade																									10 mois																				
Phase Soumission Aménagement intérieur/Parachèvement													7 mois																																
Phase Travaux Aménagement intérieur/Parachèvement																									8 mois																				
Phase Soumission Aménagements extérieurs																									5 mois																				
Phase Travaux Aménagements extérieurs																																					5 mois								
Phase Réceptions et nettoyage																																					1 mois								
FIN DU PROJET 30.06.2025																																					>								